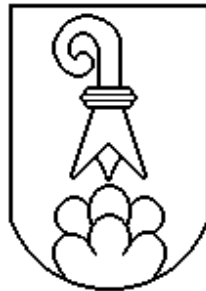


RAPPORT DE GESTION

2000



MUNICIPALITE DE DELEMONT

PREAMBULE

L'année 2000 a marqué la fin de la législature et l'élection de l'ensemble des autorités communales. Cette échéance a permis de jeter un œil sur le travail accompli ... et (plus encore) de mesurer l'ampleur des tâches qui attendent les autorités nouvellement élues !

A la fin de la législature, le Conseil communal a pris congé de M. André Chavanne, conseiller communal responsable du Département de l'eau, des énergies et des écoles. Après plus de seize ans passés au service de la collectivité delémontaine, M. Chavanne n'était plus rééligible au sens de la réglementation communale. L'Exécutif lui adresse, ainsi qu'aux membres du Législatif communal qui ne se sont plus représentés après plusieurs années d'activité, ses remerciements sincères et chaleureux pour le travail accompli.

L'année 2000 a plus été marquée par la poursuite ou l'achèvement des importants chantiers ouverts en 1999 que par des réalisations nouvelles. La Vieille ville poursuit sa mue, ce qui ne va pas sans susciter quelques discussions et controverses sur les mesures prises. Soucieux de concourir au mieux à l'animation culturelle et commerciale du cœur de la cité, le Conseil communal poursuivra ses efforts de concertation pour parvenir au consensus qui devrait permettre à chacun d'accepter et de bénéficier, sans arrière-pensées, des changements intervenus.

La bonne tenue de l'économie, qui reprend du vif après plusieurs années de récession, commence à produire ses effets sur les comptes communaux. Si les impôts perçus auprès des personnes physiques ne marquent pas encore un progrès très tangible, les contributions en augmentation versées par les sociétés ou liées aux transactions immobilières permettent de penser que la reprise sera durable. Les efforts à consentir en faveur de la promotion économique de la ville pourront ainsi trouver un environnement favorable, et se concrétiser –c'est du moins l'objectif visé- sous forme de ressources et d'emplois nouveaux.

Le Conseil communal a pu compter, au cours de l'année écoulée, sur l'appui, la compréhension et les compétences des élus et fonctionnaires de la ville, ainsi que sur la collaboration de nombreux milieux économiques, culturels ou sportifs profondément attachés à la qualité de la vie à Delémont. Que toutes et tous soient ici très sincèrement remerciés de cette précieuse collaboration.

Pierre-Alain Gentil, maire
Madeleine Amgwerd, vice-maire
André Chavanne, conseiller communal
Jean-Paul Miserez, conseiller communal
Michel Sauvain, conseiller communal
Rémy Meury, conseiller communal
Patricia Cattin, conseillère communal

Remarque : Les termes utilisés dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin

Delémont, le 28 mai 2001

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

(responsable : M. Pierre-Alain Gentil, maire)

1.1 Corps électoral

En 2000, le corps électoral s'est rendu deux fois aux urnes pour se prononcer sur 4 objets, dont 3 ont été acceptés.

Votations du 21 mai 2000

1) L'adaptation de l'article 16 du ROCM visant à permettre l'éligibilité des étrangers au Conseil de Ville

Electeurs inscrits	:	8259
Cartes rentrées	:	3536
Bulletins rentrés	:	3507
Bulletins blancs	:	32
Bulletins nuls	:	17
Bulletins valables	:	3458
Nombre de oui	:	2237
Nombre de non	:	1221
Participation	:	42,81%

2) La modification de l'article 32 du ROCM concernant les émoluments de la Ville de Delémont

Electeurs inscrits	:	8259
Cartes rentrées	:	3536
Bulletins rentrés	:	3490
Bulletins blancs	:	178
Bulletins nuls	:	47
Bulletins valables	:	3265
Nombre de oui	:	2093
Nombre de non	:	1172
Participation	:	42,81%

3) Le dépassement de crédit lié à la rénovation de la Halle de gymnastique du Château (2^{ème} votation populaire)

Electeurs inscrits	:	8259
Cartes rentrées	:	3536
Bulletins rentrés	:	3490
Bulletins blancs	:	108
Bulletins nuls	:	22
Bulletins valables	:	3360
Nombre de oui	:	1641
Nombre de non	:	1719
Participation	:	42,81%

Votations du 26 novembre 2000

1) La modification du plan de zones 1 « Bâti » - Parcelle no 260 (Ancien Parc des Sports)

Electeurs inscrits	:	8'260
Cartes rentrées	:	3'813
Bulletins rentrés	:	3'693
Bulletins blancs	:	78
Bulletins nuls	:	15
Bulletins valables	:	3'600
Nombre de oui	:	3151
Nombre de non	:	449
Participation	:	46,16%

1.2 Conseil de Ville

Président	:	M.	Gérard Wicht
1er vice-président	:	M.	Alain Voirol
2ème vice-présidente	:	Mme	Renée Sorg
Scrutateur	:	M.	Michel Rion
Scrutatrice	:	Mme	Françoise Doriot
Secrétaire	:	Mme	Edith Cuttat Gyger

Le Conseil de Ville s'est réuni 11 fois en 2000, ce qui représente près de 22 heures de débats. Le taux de présence a été de 87%.

Le Bureau s'est réuni à 19 reprises, ce qui représente environ 10 heures de débats.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 2 résolutions, 24 questions écrites, 3 interpellations, 9 postulats et 14 motions. Six membres ont quitté cette Autorité en 2000 : Mmes et MM. Rose Scherrer, US ; Manfred Knus, PLR ; Laurent Joliat, PCSI ; Françoise Collarin, PDC-JDC ; Pierre Gigon, US ; Claude Tendon, PLR.

Pour sa part, le Conseil communal a présenté 45 objets au Conseil de Ville, dont 1 a été refusé et 3 soumis au Corps électoral.

Le Bureau du Conseil de Ville a rencontré les Bureaux des Législatifs du Jura bernois et du Jura à Bassecourt.

1.3 Conseil communal

Président	:	M.	Pierre-Alain Gentil, Département de la mairie
Adjointe	:	Mme	Madeleine Amgwerd, Département des finances
Membres	:	M.	André Chavanne, Département de l'énergie, des eaux et des écoles
		M.	Jean-Paul Miserez, Département des travaux publics
		M.	Michel Sauvain, Département de l'urbanisme et de l'environnement
		M.	Rémy Meury, Département des affaires sociales et du logement
		Mme	Patricia Cattin, Département de la culture de la jeunesse et des sports
Secrétaire	:	Mme	Edith Cuttat Gyger, secrétaire communale

En 1999, le Conseil communal a tenu 41 séances et le taux de présence s'est élevé à 94%.

1.4 Administration générale et Secrétariat communal

Hôtel de Ville

La rénovation de l'Hôtel de Ville a été terminée durant l'année 2000, notamment par la mise en place de la signalétique.

1.5 Informatique

L'année 2000 a été marquée par l'acceptation par le Conseil de ville du crédit de 48'000.- afin de doter la Municipalité d'une infrastructure internet comprenant un serveur internet permettant d'héberger le site de Delémont et des bibliothèques ainsi que d'autres sites (communes du CII (conférence informatique intercommunale), organisations locales à but non lucratif). Le crédit portait également sur le développement complet d'un site internet, l'ancien n'étant plus mis à jour et devenu obsolète. De plus, chaque collaborateur connecté au réseau aura la possibilité d'accéder au service WEB et possèdera sa propre adresse électronique.

L'autre fait marquant a été le refus par le même Conseil de Ville du crédit TIC 2002. Ce refus a été motivé par le manque de précisions de la part des responsables cantonaux concernant la pérennité du projet. En effet, la subvention accordée concerne l'investissement et aucune précision n'est apportée quant au fonctionnement ultérieur (changement de matériel, logiciels).

Le parc informatique est complètement renouvelé, les anciens postes 486 ont été remplacés. Aucun incident marquant n'est survenu lors de l'exercice écoulé. Le réseau mis en place aux bibliothèques pour pallier au passage de l'an 2000 est opérationnel.

Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière d'informatique se poursuit à la satisfaction générale. Un club des utilisateurs a été créé et se réunit régulièrement. Son activité consiste notamment à émettre des demandes d'amélioration des modules applicatifs et de créer une entraide entre les utilisateurs.

1.6 Personnel

Mutations

En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.

Le Conseil communal a nommé :

- M. Alex Girardin, caporal de police, au poste de sergent de police;
- M. Patrick Chèvre, ouvrier TP 3, au poste d'ouvrier TP 2.

9 fonctionnaires ont demandé à réduire, de manière minimale, leur temps de travail.

A fin 2000, l'effectif du personnel communal régulier de la commune municipale était de 141 (141 à fin 1999).

Jubilaires

M. Denis Rossé a été fêté pour 30 ans de service
 Mme Danièle Affolter a été fêtée pour 25 ans de service
 M. André Rais a été fêté pour 25 ans de service
 Mme Sonja Teutschmann a été fêtée pour 20 ans de service
 M. Antoine Fluri a été fêté pour 20 ans de service

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2000 s'est élevé à 178 personnes contre 182 l'année précédente.

Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

1. 36 (35 en 1999) auxiliaires permanents (concierges, concierges d'écoles, institutrices des devoirs surveillés);
2. 142 (184 en 1999) auxiliaires temporaires (remplacement pour maladie de longue durée, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage).

Mme Mathilde Girardin, auxiliaire permanente, a pris sa retraite.

Apprenti-e-s

Les apprenti-e-s (employé-e-s de commerce et bibliothécaires) se répartissent de la manière suivante :

4	en première année
6	en deuxième année
5	en troisième année

Caisse maladie

283 personnes (287 en 1999) sont assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

Absences

En 2000, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie (avec certificat) ou d'accident s'est élevé à 1392 (943 en 1999, 1001 en 1998, 1215 en 1997). Quatre fonctionnaires ont été remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, une demande AI était encore pendante auprès des instances cantonales.

Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI

2 0 0 0

Durée de l'absence	Ass. maladie	Ass. accident professionnel	Ass. accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
<i>Absences inférieures à 3 jours (sans certificat médical)</i>	89	0	0			89
<i>Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical</i>	1127	86	179			1392
<i>Total intermédiaire</i>						1481
<i>Congé payé</i>				117		117
<i>Cas AI - (demandes en cours)</i>	120				0	120
<i>Total général</i>						1718

* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes occupées :	192	
Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % :	162	
Jours d'absence totaux par le nombre de postes :	10.60	(1718 / 162)
Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident :	9.14	(1481 / 162)

1.7 Promotion économique

NOUVEAU CHAPITRE A RAJOUTER DANS LE RAPPORT DE GESTION 2001

1.7 Archives

Généralités

Au cours de l'année 2000, l'archiviste a continué sa tâche avec un taux d'activité de 10 %.

Le 14 mars, il a présenté les Archives à une dizaine d'apprenti(e)s de l'Administration communale. Depuis septembre, il est membre du Groupe chargé de la dénomination des rues. Il a participé, le 14 septembre à Porrentruy, à l'assemblée générale de l'Association des archivistes suisses. Depuis novembre, l'archiviste a été intégré au Groupe de travail « Arsenal », puisqu'il est prévu d'aménager un emplacement pour les archives communales dans le sous-sol de ce bâtiment. Sa collaboration a également été requise dans deux autres groupes de travail, chargés l'un de la présentation de la Ville de Delémont sur Internet et l'autre de la réalisation d'un nouveau dépliant touristique de la Société d'embellissement et de développement.

Depuis juin, les Archives sont reliées au réseau informatique communal.

Inventaires et instruments de recherche

La confection du *Répertoire général des archives des XIXe-XXe s.* (section B) a été achevée à fin mars 2000. Cet instrument permettant d'avoir une vue synoptique du contenu des archives contemporaines a été réalisé sur la base du fichier établi par J.-L. Rais, en recourant parfois à la consultation des dossiers. Des répertoires semblables pour les périodes de l'ancien Evêché de Bâle (section E) et de l'Etat français (section F) sont en cours d'élaboration. Un répertoire

sommaire des fichiers des plans généraux et des plans de bâtiments a également été dressé. L'inventaire de la correspondance non classée des XIXe et XXe s. a par contre peu progressé.

Versements de fonds et acquisitions

En 2000, quatre versements ont été enregistrés provenant du Secrétariat communal (décès 1996-1998), de la Caisse communale (documents divers), de la Commission de conciliation des baux et loyers (dossiers 1998) ainsi que du secrétariat des Ecoles primaires (28 boîtes d'archives): registres, procès-verbaux, correspondance et dossiers divers (1983-1993). Des démarches ont été entreprises pour le transfert des archives du Collège (1812-1956) aux Archives de la Ville. La Communauté du Collège de Delémont en a accepté le principe. Le déménagement aura lieu en 2001. Les Archives ont reçu quelques publications: un ouvrage sur la communauté juive dans le Jura et quelques brochures concernant l'histoire delémontaine.

Prêt de documents

Les Archives ont prêté à plusieurs reprises des dossiers concernant des tutelles et successions, soit au Secrétariat communal, soit au Service des affaires sociales et du logement. Un plan du projet de tramway Gare-Hôtel de Ville de 1911 a été prêté pour copie en vue d'une exposition à la Rotonde.

Renseignements, recherches, consultation des archives

L'archiviste a répondu à vingt demandes de renseignements, nécessitant des recherches plus ou moins longues selon les cas. Huit provenaient de divers services communaux et douze de particuliers; dix concernaient des personnes, cinq des bâtiments et cinq divers sujets.

Cinq personnes sont venues aux Archives pour consulter des documents: anciens plans communaux (région Haute-Borne, tracé de la Golatte), procès-verbaux du Conseil communal, projets du chemin de fer Delémont-Mervelier, dossiers concernant le Palais de Justice, ancienne Châtellenie et Préfecture.

1.8 Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2000, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 68 dossiers. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 198 rapports de bail.

La commission a siégé à 51 reprises, traitant ainsi 56 dossiers. Trois affaires ont nécessité une seconde séance de conciliation, et 9 requêtes individuelles portant sur le même objet et concernant le même immeuble ont été jointes. 12 affaires n'ont pas donné lieu à séance.

Sur les 56 dossiers traités en séance, 30 ont abouti à une conciliation, 14 à un échec, 7 à une décision et 5 à un retrait.

Les litiges portant sur les augmentations de loyer sont de loin les plus nombreux, précédant ceux relatifs à une résiliation du bail et les contestations de charges accessoires.

Après de nombreuses années, la commission a enfin pu accueillir un nouveau vice-président le 1er octobre 2000 en la personne de M. Ludovic Rais. Une nouvelle secrétaire, Mme Corinne Sarazin, est également entrée en fonction le 1er juin 2000 en remplacement de Mme Pascale Hoffmeyer, démissionnaire. En revanche, les postes de secrétaire suppléante et d'un assesseur bailleur n'ont toujours pas été repourvus. Des démarches sont toutefois en cours et devraient aboutir rapidement.

1.9 Contrôle des habitants

Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux relatifs à 1999

Documents établis

865 (777) demandes de cartes d'identité suisses

728 (689) demandes de passeports suisses (prolongations ou nouveaux documents)
 24 (28) actes d'origine pour ressortissants de Delémont (non-bourgeois)

Les cartes d'identité procurent un bénéfice de Fr. 18.-- pour un adulte et de Fr. 11.-- pour un enfant.

Les demandes de passeport donnent lieu à un émolument de Fr. 10.--.

Les actes d'origine procurent un bénéfice de Fr. 18.--.

Evolution de la population en 2000

Chiffres communiqués par Mme Chèvre, officier d'Etat civil

Naissances

Suisses	96	(93)
Etrangers	37	(33)
En tout	133	(126)

Décès

Suisses	101	(106)
Etrangers	9	(6)
En tout	110	(112)

Mariages 97 (101)

Divorces 26 (54)

Naturalisations 22 (22)

Reconnaissances 16 (17)

Changements de nom 13 (23)

Adoptions 2 (2)

Recherches en paternité 2 (-)

Désaveux 1 (-)

<u>Etat de la population</u>	<u>au 31.12.2000</u>	<u>au 31.12.1999</u>	<u>Différence</u>
<u>Suisses</u>	8532	8611	- 79
Hommes	3966	3995	- 29
Femmes	4566	4616	- 50
<u>Etrangers</u>	2776	2774	+ 2
Hommes	1493	1482	+ 11
Femmes	1283	1292	- 9
<u>En tout</u>	11308	11385	- 77
Hommes	5459	5477	- 18
Femmes	5849	5908	- 59

<u>Année</u>	<u>Pop. totale</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
31.12.2000	11308	8532	2776
31.12.1999	11385	8611	2774
31.12.1998	11471	8667	2804
31.12.1997	11583	8792	2791
31.12.1996	11629	8819	2810
31.12.1995	11824	9007	2817
31.12.1994	11862	9133	2729
31.12.1993	11837	9156	2681
31.12.1992	11821	9206	2615
31.12.1991	11894	9230	2664
31.12.1990	11872	9240	2632

Statistiques diverses (au 31.12.2000)

**Dans les chiffres mentionnés ci-dessous, il faut tenir compte de la présence de personnes en séjour, qui sont comptées dans les statistiques. Elles ne sont toutefois pas détaillées comme les habitants à demeure.

<u>Personnes en séjour</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
Suisses	50	43	93
Etrangers	5	--	5
Candidats à l'asile	84	53	137

Total général **235**

<u>Répartition selon état civil (population totale)**</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Célibataires	2534	(2437)	2218	(2193)
Divorcé(e)s	258	(260)	384	(377)
Marié(e)s	2516	(2531)	2501	(2521)
Marié(e)s-seul(e)s	70	(44)	35	(24)
Séparé(e)s	110	(94)	126	(109)
Veuf(ve)s	110	(112)	681	(683)

Répartition par confession (population totale)**

Catholiques	4066	(4070)	4451	(4485)
Protestants	614	(605)	691	(699)
Autres conf. (ni catholique, ni protestant)	597	(505)	519	(447)
Sans confession	321	(298)	284	(276)

Répartition par lieu d'origine (suisses)**

Confédérés	3748 (3717) personnes
Jurassiens	4877 (4894) personnes

<u>Répartition par permis (population étrangère)**</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Permis saisonnier (A)	5	(3)	6	(3)
Autorisation temporaire	5	(10)	17	(19)
Permis en suspens	1	(--)	--	(1)
Permis de séjour (B)	287	(318)	311	(351)
Permis d'établissement (C)	1200	(1151)	949	(918)
Admissions provisoires	84	(--)	53	(--)

Permis pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 113'353.--	(Fr. 110'540.--)
Versé au Canton	Fr. 76'474.--	(Fr. 73'897.--)
Bénéfice pour la Commune	Fr. 36'879.--	(Fr. 36'643.--)

Durant l'année 2000, 1244 (1367) permis pour étrangers "B et C" ont été renouvelés dans notre Commune.

Recensement fédéral 2000

L'année 2000 a été marquée par le recensement fédéral, organisé en décembre, qui s'est déroulé sans incident.

1.10 Jumelages**Jumelage avec Belfort**

Comme de coutume, les jardiniers de la Municipalité ont participé à la décoration d'un massif à l'occasion du Marché aux fleurs belfortain. La réciprocité s'est concrétisée avec la décoration, par les jardiniers de Belfort, du massif route de Bâle / avenue de la Gare.

Jumelage avec le Nicaragua

Pour soutenir la création d'un fonds rotatif de production en faveur de petits producteurs, la Municipalité a accordé la somme de Fr. 3'800.- au Groupe Nicaragua. Cette somme sera complétée en 2001 pour atteindre 6'000.- US\$, remboursables sur 5 ans.

Par cette démarche, il s'agit de mettre à disposition de petits producteurs des petits crédits pour la culture vivrière et l'élevage de petits animaux. A noter que les bénéficiaires de ce fonds n'ont pas accès au crédit classique privé, les banques jugeant les garanties insuffisantes.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Considérant l'importance de l'aide communale fournie à la Roumanie en 1999, aucune action particulière n'a été menée en 2000. Des contacts sont toutefois régulièrement entretenus avec notre interlocuteur roumain.

1.11 Commission de la mairie**Séances**

Nombre : 6 en 2000, parmi lesquelles figurait la visite du cimetière.

Points principaux

Restaurants, Hôtels : furent tous visités par M. E. Furst et l'inspecteur cantonal M. A. Baour. L'accent a été particulièrement mis sur les formalités d'autocontrôles, les prix et l'hygiène en particulier. Dans l'ensemble, il est à relever que les établissements sont relativement bien tenus et que de réels progrès ont été réalisés. Il reste un point à suivre tout particulièrement, celui de l'affichage des prix.

Il faudra également exiger l'application de la législation cantonale qui stipule :

« Les établissements qui servent des boissons alcooliques doivent offrir au moins trois boissons sans alcool comprenant une eau minérale et un jus de fruit dont le prix, pour une quantité équivalente, est inférieur à celui de la boisson alcoolique non distillée la moins chère. »

Boucheries

Sur l'ensemble de la Ville, il ne demeure que deux boucheries (toutefois sans abattage).

Marchés

Le marché de Delémont est un lieu de rendez-vous des Delémontains. Il est haut en couleurs et fait preuve d'attractivité.

Foires mensuelles

	1999	2000
Janvier	38 forains	29 forains
Février	24	38
Mars	63	56
Avril	70	73
Mai	87	75
Juin	78	76
Juillet	82	73
Août	60	50
Septembre	67	59
Octobre	54	58
Novembre	56	19
Décembre	37	51
	716	657
	./ 59 forains	./ 9,17 %

Cette baisse est à rechercher dans la forte diminution des forains en novembre (St-Martin, déplacement des dates).

Toutes les foires ont été contrôlées, plus spécialement l'affichage des prix.

Cimetière et funérarium

Pour l'an 2000 il y a eu

110 décès sur la commune de Delémont

12 enterrements à l'extérieur

17 enterrements à Delémont

79 dépôts d'urne dont 3 à l'extérieur

Ce qui prouve qu'il y a une proportion toujours croissante d'incinérations par rapport aux enterrements.

1.12 Service de police**Préambule**

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative et l'autre composée des agents en uniforme. Les deux unités sont sous la responsabilité du commissaire.

La partie administrative, composée de 3 personnes, gère la correspondance inhérente au service, les diverses autorisations de parcage, les marchés, les procès-verbaux des manifestations, les factures, la délivrance des vignettes pour les cycles et les chiens, la gestion des objets trouvés, le traitement des amendes d'ordre et le CCP. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif.

Le service au guichet fait également partiellement partie de ses tâches.

Les missions du personnel en uniforme (11 personnes) sont identiques aux années précédentes.

Instruction

Les agents ont suivi divers cours à l'Institut Suisse de Police à Neuchâtel. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale et ont reçu les bases pour le travail sur informatique.

Activités

Les tâches de contrôles et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes s'est poursuivie. Un groupe de travail a été créé en 1999 en collaboration avec la Police cantonale, le Juge des Mineurs et le Procureur, afin de réfléchir aux mesures à prendre.

Les services d'ordre lors des matches des SRD ont été abandonnés après la relégation en LNB. Seules ont subsisté les tâches liées à la circulation et au stationnement. L'importance de l'effectif mobilisé est déterminé selon la classification des risques encourus, décidée par la Ligue nationale.

Le nombre des réquisitions administratives ne cesse d'augmenter pour se situer à 800 contre 446 en 99 et 415 en 98. Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements du Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, rapports de renseignements et demandes de naturalisation, etc...

Le problème des gens du voyage est en bonne voie de résolution, en collaboration avec les autorités cantonales. Pour l'instant et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, il sont stationnés le long de l'A16, à la hauteur de Bassecourt.

De nouvelles tâches sont venues s'ajouter à la déjà longue liste des activités de la police locale. Avec la mutation interne de l'app. Bianchi, l'activité de contrôleur des denrées alimentaires et de contrôleur officiel pour la régie fédérale des alcools a été attribuée à cet agent. Autre activité en nette augmentation : la pose de signalisation pour les chantiers en ville. Il n'y a pratiquement plus une semaine sans pose ou dépose de signalisation.

Quelques chiffres

Parcomètres : la collecte d'argent dans les installations a produit un montant de Fr. 352'641.-- (353'817- en 1999) avant déductions des rétrocessions pour les parcs Bellevoie et Coherchan. Bonne tenue dans ce domaine, malgré l'interruption des encaissements durant environ 15 jours, suite au changement des appareils. Les diverses autorisations de parcage ont produit un montant de fr. 39'485.--.

Radars : 22 contrôles radar ont été effectués sur le territoire communal. 3073 véhicules ont été contrôlés parmi lesquels 153 (4.69% contre 5% en 1999) en infraction. Les encaissements se montent à Fr. 12'780.-- (Fr. 16'550.-- en 1999).

Permis de nuit : 218 permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 23'050.-- (Fr. 23'700.-- en 1999).

Chiens : les encaissements pour la taxe des chiens se montent à 22'800.-- (Fr. 21'730.-- en 1999. Début 2001, 486 chiens étaient enregistrés dans le fichier communal.

Cycles : 1804 vignettes ont été vendues (1881 en 1999 – 2121 en 1998) pour un montant de Fr. 4'690.--. Nous constatons, année après année, que le nombre de vignettes vendues est en diminution.

Amendes d'ordres : le nombre d'amendes d'ordre est en diminution. Ceci s'explique de plusieurs manières : durant plusieurs mois 3 personnes en moins au service de police, grand nombre de services de surveillance en collaboration avec la police cantonale en rapport avec les vagues de cambriolages, la pose de signalisation, mais aussi par les travaux de la Vieille Ville, (chantier Danse sur la Doux) , le changement de tous les appareils horodateurs (interruption des contrôles durant env. quinze jours) et la mise en service du parc Losinger.

4000 amendes ont été encaissées pour un montant de fr. 173'775.--.

Vente de cycles : elle a permis de liquider plus de 76 cycles, 8 cyclomoteurs et diverses pièces pour un montant de fr. 1'860.--.

Soutien à des manifestations publiques : année après année, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des « classiques » (Fête du Peuple, ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, Cirques, Jura Trophée, Comptoir delémontain, Marché de Noël, etc.), soit des évènements ponctuels (en 2000) Handisport, Journée sur la mobilité, Animation Vieille Ville etc... Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des TP, SI, ainsi que de la Police locale.

Le Conseil communal accorde la gratuité des prestations lorsque la manifestation revêt un caractère de pur intérêt public (culturel, caritatif ou social, notamment). La moitié des frais est encaissée lorsque cet intérêt public se double d'un aspect commercial. Enfin, la totalité des frais est encaissée lorsque la manifestation a un caractère exclusivement commercial.

Pour 2000, cet appui a concerné plus de 35 manifestations. Le total des frais s'est monté à près de Fr. 60'000.-- et la Ville a pris à sa charge environ Fr. 45'000.--, soit 75%.

Nouveaux uniformes : les agents de la police locale ont troqué l'ancien uniforme contre un équipement mieux adapté aux réalités actuelles de la profession.

Appels téléphoniques : près de 16'200 appels téléphoniques ont été réceptionnés par la Police municipale.

1.13 **Corps des sapeurs-pompiers (CSP)**

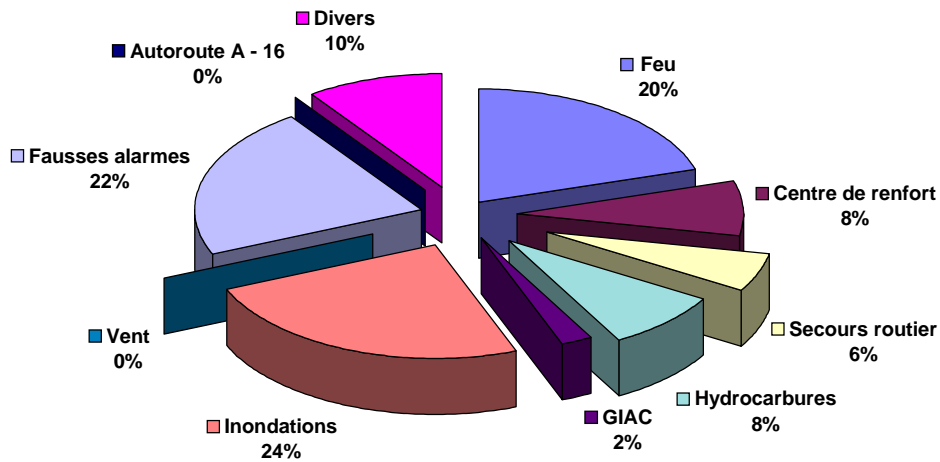
Une année 2000 qui a commencé sur les chapeaux de roues ...

Le soir du mercredi 5 janvier 2000, le dernier étage de l'immeuble abritant la confiserie Werth à la Place de la Gare fut la proie des flammes. 46 sapeurs-pompiers, placés sous le commandement du chef d'intervention Pascal Monney, ont travaillé d'arrache-pied pour protéger les bâtiments alentour et venir à bout de cet incendie. Même les pompiers de Courroux-Courcelon ont été alarmés afin d'assurer une montée en puissance au cas où le feu aurait pris une ampleur plus importante. Heureusement, au bout d'une heure d'intense lutte – autant à l'intérieur qu'à l'extérieur – , le feu était sous contrôle. On n'ose imaginer ce qu'aurait été cette intervention quelques jours plus tôt, alors que l'ouragan Lothar soufflait de toutes ses forces !

... pour être finalement assez calme au niveau du nombre d'interventions !

Les interventions de l'an 2000 sont résumées par le graphique (ci-dessous). Début juin, les nombreuses inondations ont à nouveau sollicité les sapeurs-pompiers. Parfois, ceux-ci sont appelés pour quelques millimètres d'eau seulement ! Il convient de rappeler à la population que la seule manière de venir à bout de ces mini-inondations, c'est le seau, la serpillière et... de l'huile de coude de la part des occupants des locaux touchés ! En effet, les appareils des sapeurs-pompiers ne sont efficaces que pour des inondations plus importantes...

Les 143 interventions du Centre de Renfort de Delémont en 2000



CR, état au 28.12.2000

Pas d'intervention sur nids d'insectes !

Les sapeurs-pompiers de la Ville de Delémont n'interviennent pas pour les nids de guêpes et autres insectes. Il est plus sage de laisser des professionnels de la branche s'occuper de la « désinfestation », d'autant plus que ceux-ci ont suivi des cours fédéraux et sont de surcroît équipés de manière adéquate pour ce genre d'intervention.

Mutations et promotions

Au chapitre des mutations et promotions, citons :

- Le lieutenant Maurice Courtet quitte le Centre de Renfort pour raisons professionnelles, après 20 ans de service et d'engagement et avec remerciements de l'état-major.
- Francis Breton, qui quitte le Corps SP pour raison d'âge, avec remerciements pour 33 ans de loyaux service.
- Adrian Schulé qui fête 20 ans de dévouement à la cause des sapeurs-pompiers.



*Andrian Schulé, 20 ans de service et Francis Breton,
« retraité » après 33 ans de service.*

- Les lieutenants Jocelyn Donzé et Pascal Monney, sont nommés premiers-lieutenants. Ils ont démontré leurs compétences durant les interventions et les exercices, ainsi que par les autres responsabilités qui leur incombent (le Lt Donzé est officier bâtiments et le Lt Monney est officier chauffeurs et véhicules)
- Le sergent-major Joseph Cavallo et les sergents Christophe Kaiser, Rémy Membrez et Albert Vogel sont promus lieutenants, après une année de fonction de chef d'intervention, passée avec succès.
- Le sergent Alain Charmillot est nommé sergent-major. Après de nombreuses années passées au Centre de Renfort, ce jeune soldat du feu a acquis de nombreuses responsabilités.

Sont également promus :

- Les sapeurs Marius Froidevaux et Jacques Marchand, au grade d'appointé ;
- Les appointés François Mertenat et Juan-Antonio Pasantes, au grade de caporal



Les néo-promus (sous-officiers supérieurs et officiers) :
Debout : Pascal Monney et Jocelyn Donzé, premiers-lieutenants.
Accroupis : Albert Vogel et Christophe Kaiser, lieutenants ;
 Alain Charmillot, sergent-major ;
 Rémy Membrez et Joseph Cavallo, lieutenants.

D'autre part, des membres du Centre de Renfort ont suivi avec succès des cours : 4 chauffeurs, 3 porteurs d'appareils respiratoires et 2 machinistes.

Changement d'inspecteur

Les sapeurs-pompiers ont pris congé d'Emile Schaller, dit « Milo », l'inspecteur d'arrondissement, en lui rendant hommage pour tout le dévouement et le savoir-faire qu'il a montré durant ces années passées à la haute surveillance du bon fonctionnement des corps.

C'est Marcel Sauser, inspecteur et ancien vice-commandant de Delémont, qui lui succédera pour contrôler le niveau de formation, l'entretien du matériel et bien d'autres paramètres encore.

Véhicule Pionnier pour l'autoroute enfin là !

Fin mars a eu lieu l'inauguration des 2 véhicules-pionniers destinés aux Centres de Renfort de Porrentruy et de Delémont. Ces véhicules, facilement reconnaissables à leur couleur jaune-citron et à leur logo A-16, sont déjà intervenus à maintes reprises. Même si les interventions sur autoroute n'ont pas fait légion cette année – et c'est tant mieux ! – les véhicules ont été largement utilisés lors d'accidents routiers ou encore pour des feux de voitures.

En dépit de petites maladies d'enfance (c'est d'usage pour un véhicule aussi complet et polyvalent), ces véhicules sont pleinement opérationnels et ont montré une grande efficacité lors des interventions, dans des conditions parfois dramatiques.

Loi cantonale de défense feu en vigueur en 2002 seulement

Pas de changement à enregistrer au niveau de l'équipement et des véhicules. Le Corps des sapeurs-pompiers attend avec impatience la livraison du véhicule Pionnier Autoroute, ce qui permettra une intervention encore plus efficace.

La nouvelle loi cantonale, toujours pas en vigueur, prévoit un renforcement des Centres de Renfort de Porrentruy et de Delémont. Ces communes-centres n'auront plus à supporter à elles seules les frais engendrés par le Centre de Renfort. Actuellement, alors que Porrentruy possède une caisse de district à laquelle participent les villages du district, la ville de Delémont supporte seule les coûts d'exploitation et d'investissement. L'Assurance Immobilière devrait également subventionner les Centres de Renfort dans une plus large mesure grâce à la nouvelle loi.

Etat-Major 2001

La nouvelle équipe de l'Etat-major pour l'an 2001 se compose comme suit : Claude Ramseier, commandant ; Didier Gunzinger, 1^{er} vice-commandant ; Yves Burki, 2^{ème} vice-commandant et chef matériel ; Jocelyn Donzé, Pascal Monney, Joseph Cavallo, Christophe Kaiser, Rémy Membrez, et Albert Vogel, officiers ; Jean Froidevaux, fourrier et Alain Charmillot, sergent-major.

1.14 Protection civile

Etat-Major

L'Etat-Major de l'organisation de la protection civile s'est réuni à 3 reprises, pour un rapport d'un jour, avec pour tâches l'organisation dans les différents services, la répartition des effectifs respectifs, l'organisation des rapports d'incorporation, des cours cantonaux, fédéraux et communaux, l'aide en cas de catastrophe, la planification d'un abri public de 75 places à la rue de Chêtré, l'informatisation du plan d'attribution.

Service cantonal de la sécurité et de la protection

Le Canton du Jura a organisé, en 2000, différents cours d'instruction, auxquels des incorporés de la Ville ont été convoqués. Ces cours représentent 189 jours de service et ont été organisés, pour une partie, dans les installations de la Blancherie.

Exercices communaux et rapports d'incorporation

Un cours de répétition du service de la protection des biens culturels s'est déroulé à Delémont du 24 au 25 février 2000, accueillant 6 participants.

Un cours de répétition du service sanitaire s'est déroulé à Delémont du 28 au 29 septembre 2000, avec 14 participants.

Un cours de répétition du service assistance s'est déroulé à Delémont du 27 au 29 décembre 2000, avec 4 participants.

4 rapports d'incorporation obligatoire d'un jour ont été organisés pour l'incorporation des nouveaux astreints, soit 57 personnes.

Cours fédéraux

M. Joël Zaugg a suivi avec succès le cours de cadres pour chefs du groupe transmissions à Schwarzenburg du 19 au 23 juin 2000.

Aide au Valais

Le Canton a organisé un cours pour porter aide au Valais du 23 au 27 octobre 2000. 5 personnes de notre organisation y ont participé.

Nominations

Le Conseil communal a nommé :

- dès le 1^{er} janvier 2000, M. Jean-Marc Bouduban, en qualité de suppléant du chef de l'Organisation de la protection civile.
- dès le 1^{er} janvier 2000, M. Stéphane Crisostomo, en qualité de chef du service de ravitaillement.
- dès le 1^{er} janvier 2000, M. Stéphane Paillot, en qualité de chef du service sanitaire.

Locations

Quelques sociétés civiles ont utilisé les installations de la protection civile de la Blancherie.

Essai des sirènes

L'essai des sirènes de la protection civile a eu lieu le mercredi 2 février 2000 à 13h30. Aucune défaillance n'a été signalée.

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

(responsable : M. Rémy Meury, conseiller communal)

Introduction

L'année 2000 a été marquée par les discussions et l'adoption de la nouvelle loi d'action sociale qui remplacera la loi sur les œuvres sociales. Une des nouveautés de la nouvelle loi est la centralisation des décisions d'aide sociale au Service cantonal de l'aide sociale. Le Conseil communal s'est opposé à cette modification, soucieux de maintenir pour ses citoyens un service efficace de proximité. Il faut relever qu'en effet, les moyens mis à disposition de la nouvelle loi sont insuffisants et font craindre une baisse des prestations pour les usagers. Une insuffisance de moyens ne peut en effet que se répercuter sur l'accueil des usagers et la qualité des prestations auxquels ils ont droit.

Le Parlement a finalement opté pour une période transitoire de 3 ans à partir de l'entrée en vigueur de la loi (2002) pendant laquelle Delémont reste compétente pour décider l'aide sociale, la dernière année, 2004, étant utilisée pour faire le bilan du dispositif. Affaire à suivre... .

L'année 2000 a été marquée aussi par l'engagement pendant 6 mois, à raison de 20 %, du responsable du Service des affaires sociales et du logement à la direction du SSRD. Cette période a été particulièrement stressante, aussi pour les collaborateurs proches du responsable, qui ont assumé leur part de surcharge. La baisse du taux de travail de 20 % n'a pu être possible qu'en remettant à une date ultérieure certains travaux, en particulier le contrôle des comptes tutélaires. Il était important d'assurer cet intérim, la "crise" du SSRD ayant des répercussions sur les usagers de la Ville.

2.1 Logement

L'année 2000 a été marquée dans le domaine du logement par l'organisation du séminaire "Le logement du futur" consacré à l'abaissement des coûts de la construction dans la perspective de l'abaissement des loyers.

Ce séminaire a réuni une soixantaine de personnes dans les locaux de la nouvelle école professionnelle. Très bien reçu par la direction et son équipe, le séminaire composé d'une partie "exposés" et d'une partie "groupes de réflexion" s'est déroulé à la satisfaction des participants. Un compte-rendu d'une douzaine de pages a été rédigé et remis à tous les inscrits.

A noter l'achat d'une portion de terrain de 3300 m² environ appartenant à l'Etat, sur le secteur prévu pour le projet "Le logement du futur", rue du Voirnet.

2.2 L'aide sociale

Si le taux de chômage diminue, le chômage de longue durée ne diminue pas. Il y a en effet de nombreuses personnes dont la qualification, l'état physique ou psychique ne permettent pas de retrouver un emploi. Pour aider ces personnes, le Département des affaires sociales et du logement dispose d'un crédit-cadre octroyé par le Conseil de Ville, qui permet, par des contrats, d'insérer professionnellement des personnes qui n'ont plus droit au chômage et à ses mesures LACI, et qui n'ont pas de travail. Ces contrats dits d'insertion sont très importants car ils permettent aux personnes :

- de reprendre confiance et un rythme de travail,
- de retrouver éventuellement un droit au chômage,
- d'avoir un accompagnement professionnel que le Service social régional et les Offices régionaux de placement ne leur offrent pas.

Durant l'année 2000 :

- 16 contrats d'insertion ont été établis,
- 3 contrats d'intégration sociale avec prime d'incitation,
- 2 contrats d'insertion (personnel "handicapé"),
- 8 auxiliaires communaux.

Sur 16 contrats d'insertion communaux :

- 6 ont retrouvé un travail fixe,
- 1 réadaptation AI,
- 2 ouvertures d'un nouveau délai-cadre selon LACI,
- 1 traitement médical,
- 1 programme Propul's,
- 4 toujours en fonction dans un contrat d'insertion communal,
- 1 autre.

En ce qui concerne l'aide sociale proprement dite et le nombre de dossiers traités, il y a lieu de relever que 99 (135 en 1999) nouvelles décisions ont été prises en 2000 pour 2 refus. Il y a 329 (352) dossiers d'aide sociale ouverts. Le service gère en outre 4 (5) dossiers de personnes en âge AVS vivant en institution.

Il faut signaler que le 1^{er} mars 2000 ont été introduites les nouvelles normes pour le calcul de l'aide sociale financière versée dorénavant directement par banque. Pour le calcul de l'aide, il y a lieu de relever que la CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale) a introduit le système du forfait qui nous rapproche du "salaire social". Ce système responsabilise les aidé(e)s dans la mesure où ils/elles doivent faire face eux-mêmes/elles-mêmes à certaines dépenses périodiques et donc être prévoyant(e)s. Une vingtaine de personnes ont été jugées inaptes à assumer le système du forfait. L'ancien système continue donc de leur être appliqué.

On peut relever ici qu'il y a une baisse du nombre de dossiers ouverts en 2000 par rapport à 1999, la reprise économique n'étant pas étrangère à cela. Par contre, on constate aussi que les personnes restent plus longtemps à l'aide sociale : leur qualification ou une certaine fragilité les rendent "inaptes" au placement, d'où la nécessité d'un accompagnement, des contrats d'insertion, d'un perfectionnement, etc.

2.3 Les mesures tutélaires

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures qui visent la protection des adultes et des enfants, soit en tant que personnes (maladie, maltraitance, etc.), soit en tant que propriétaire et détenteurs de biens (curatelle de succession pour les enfants par exemple).

Au 31.12.2000, **le registre** de l'Autorité tutélaire compte 190 dossiers :

- 38 (42) tutelles officielles;
- 19 (13) tutelles privées;
- 60 (59) curatelles officielles;
- 45 (76) curatelles privées;
- 1 (1) conseil légal officiel;
- 2 (2) conseils légaux privés;
- 10 (9) surveillances éducatives;
- 15 autorités parentales prolongées.

En l'an 2000, 12 (8) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire.

Il faut relever encore que la révision récente du code civil a apporté des compétences nouvelles à l'Autorité tutélaire, compétences qui commencent d'être connues et utilisées. Ainsi, l'Autorité tutélaire a approuvé notamment deux conventions de transfert de l'autorité parentale.

2.4 Allocations de fin d'année

En juin 2000, le Conseil communal a adopté un nouveau règlement pour l'octroi d'une allocation de fin d'année aux personnes en âge AVS. Ce règlement met fin au système désuet d'allocations de Noël et de chauffage. Pour obtenir une allocation, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 15'000.- et pour couple de Fr. 20'000.-. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.- (Fr. 30'000.-) pour un impôt anticipé de Fr. 123.- (Fr. 184.-).

Ainsi ont été versées :

- 237 allocations pour un montant de Fr. 108'975.-
- 47 allocations à des personnes séjournant en home pour Fr. 10'725.-

soit un total de **Fr. 119'700.-**
=====

2.5 Bourses et prêts

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 81'800.- (Fr. 109'589.50). La subvention de la Confédération est de 48 %. 2 (4) prêts ont été accordés pour un montant total de Fr. 15'600.- (Fr. 23'400.-).

Fr. 14'300.- (Fr. 8'820.-) ont été versés à la Caisse communale en remboursement.

2.6 Commissions

La Commission des affaires sociales et du logement a siégé 2 fois en 2000 pour traiter du projet "Espaces-jeunes", de la nouvelle loi d'action sociale et du règlement sur les bourses.

2.7 Office de l'emploi

Au 31 décembre 2000, le chômage en ville de Delémont touchait le 3,1% de la population active, soit 219 personnes, tandis qu'au début de l'année il se situait à 4,6%. Durant l'année, 777 personnes ont bénéficié des indemnités de l'assurance-chômage, ce qui a provoqué le traitement de 450 nouveaux dossiers et 370 personnes ont retrouvé une place de travail.

Plusieurs sans-emploi ont été placés dans le cadre de mesures actives, en étroite collaboration avec les services communaux concernés, les structures cantonales et les services sociaux.

Tout au long de l'année, 113 personnes sont arrivées au terme de leur délai-cadre : 67 ont retrouvé un emploi, 2 ont pu bénéficier d'un nouveau délai-cadre, 5 ont quitté la localité, 8 ont renoncé au chômage et 31 ont eu recours à d'autres procédures ou étaient toujours suivies par l'Office régional de placement afin de trouver une solution à des situations de plus en plus difficiles. 16 sans-emploi ont bénéficié de contrats d'insertion, ceci afin de favoriser leur réintégration dans le monde du travail.

La collaboration avec les Caisses de chômage, l'ORP et d'autres institutions a été bonne et toutes les tâches ont été exécutées selon les directives en vigueur.

2.8 Agence communale AVS

Au 31 décembre 2000, le nombre de bénéficiaires des rentes AVS/AI versées par la Caisse de compensation du canton du Jura se montait à 1492, celui des rentes pour impotent à 67 et celui des prestations complémentaires à 595.

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et Caisse d'allocations familiales (sociétés, personnes de conditions indépendantes ou sans activité) s'élevait à 1725.

Durant l'année, l'Agence a transmis 278 nouvelles demandes d'affiliations et 310 demandes de rentes AVS/AI ou autres.

Toutes les tâches de l'Agence communale AVS se sont déroulées normalement. Le personnel a assisté régulièrement aux séances d'informations données par la Caisse de compensation du Canton du Jura.

2.9 Maison de l'enfance de Delémont

En 1999, l'ouverture de plusieurs crèches dans la vallée de Delémont avait eu quelques conséquences sur la fréquentation des enfants de 2 à 4 ans à la crèche "La Ludovie". En 2000, le nombre d'inscriptions a été en constante augmentation; certains enfants ont dû être refusés par manque de place. Le manque de place est spécialement marqué dans le groupe de la nursery.

La Maison de l'enfance collabore avec les écoles de formation de Lausanne (EESP et IPGL) et offre des places de stage à leurs étudiants, soit pour des stages probatoires, soit pour des stages de formation. L'école de Courtemelon et l'école de soins infirmiers nous envoient également des stagiaires pour des stages de courte durée.

Un travail de collaboration avec les services tels que SSR, CMP, ORME, Villa Blanche, Fondation Pérène, avec des thérapeutes privés et avec le corps enseignant est apprécié. Il permet un partenariat entre les parents, les services cités et la Maison de l'enfance, et ainsi d'optimiser la prise en charge des enfants présentant une difficulté sociale, de comportement ou de développement.

Les contrats d'insertion proposés par la Commune de Delémont deviennent indispensables. Sans eux, les nettoyages ne pourraient se faire correctement et la cuisinière de la Gar'onze ne pourrait plus à elle seule confectionner entre 30 et 45 repas de midi auxquels viennent s'ajouter une trentaine de goûters.

Dans l'ensemble, la Maison de l'enfance se porte bien; la Ville de Delémont offre un exemple dans l'accueil du jeune enfant et de l'écolier.

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) - La Gar'onze

Durant l'année 2000, 90 enfants ont été accueillis à la Gar'onze, dont 36 écoliers enfantins et 54 écoliers primaires.

- 3 enfants sont intégrés dans 3 classes de la Fondation Pérène
- 1 enfant est intégré dans la classe Delta
- 2 enfants sont intégrés à la Villa Blanche
- 1 enfant hyperactif fréquente une classe enfantine traditionnelle
- 21 enfants ont quitté le service aux vacances d'été et 2 à fin 2000
- 7 enfants sont arrivés de la crèche "La Ludovie"
- 2 enfants viennent d'autres communes (Soyhières et Bassecourt)
- 12 fratries sont regroupées
- 36 enfants viennent de familles monoparentales
- 30 enfants viennent de familles d'origine étrangère

Nous accueillons toujours la classe décentralisée pour malvoyants : 1 x par semaine 6 enfants

La cuisinière prépare les repas pour la classe Delta : 8 enfants et 1 adulte. Les enfants de cette classe utilisent notre espace de jeu.

- 4 enfants sont inscrits à plein temps
- 58 à temps partiel
- 24 occasionnellement
- 4 en dépannage

Pour la première fois en 8 ans, la responsable de la Gar'onze a participé à la répartition des enfants dans les classes enfantines pour la rentrée scolaire. Grand merci à la nouvelle direction. Dès lors, seul le quartier du Righi – rue Franche et la classe du Temple sont desservis par la Gar'onze, ce qui facilite grandement notre organisation et monopolise moins de personnel pour les trajets.

Le nombre d'enfants inscrits à temps partiel ou occasionnellement est en augmentation, ce qui a inmanquablement des conséquences sur le travail administratif, le travail éducatif et les tâches ménagères. Le nombre également croissant d'écoliers primaires modifie la dynamique et la prise en charge. Le manque de place et d'espace vital influence le quotidien du groupe et les problèmes de discipline semblent atteindre la cote d'alarme ! Un homme serait le bienvenu dans l'équipe éducative !

Les activités traditionnelles ont rythmé la vie de la Gar'onze : souper canadien, fête de Noël, piscine couverte, minigolf, visites aux chevaux du manège Pré-Mochel, sorties en forêt, etc. Quelques nouveautés : sculpture de courges dans une ferme pour Halloween et préparation de soupe, visites aux vieux chevaux des Franches-Montagnes. L'acquisition d'un petit bus en octobre (grâce à des sponsors) est un vrai cadeau; il nous permet de faire davantage d'activités extérieures durant les mercredis après-midis et pendant les vacances. Lors de ces activités extérieures et variées, le problème de la discipline disparaît... et ressurgit de retour dans les locaux de la Gar'onze !

Crèche municipale "La Ludovie"

En 2000, 92 enfants ont fréquenté la crèche "La Ludovie". Quatre d'entre eux présentaient des difficultés d'ordre psychologique. Ceci a impliqué de nombreux contacts et entretiens avec leurs parents, le CMP, le SEI, l'ORME, des pédiatres, des logopédistes, et le Service Social Régional Delémont.

Nursery	Trotteurs	Grands
- 1 enfant à plein temps	- 1 enfant à 100 %	- 3 enfants à 100 %
- 2 enfants à 90 %	- 1 enfant à 90 %	- 1 enfant à 90 %
- 1 enfant à 60 %	- 3 enfants à 60 %	- 4 enfants à 80 %
- 7 enfants à 50 %	- 5 enfants à 50 %	- 4 enfants à 60 %
- 3 enfants à 40 %	- 5 enfants à 40 %	- 7 enfants à 50 %
- 5 enfants à 20 %	- 7 enfants à 20 %	- 7 enfants à 40 %
		- 7 enfants à 30 %
		- 18 enfants à 20 %
Total 19 enfants	Total 22 enfants	Total 51 enfants (dont 13 pour la socialisation)

19 enfants ont quitté la crèche aux vacances d'été 2000. D'août à novembre 2000, on a enregistré 23 nouvelles inscriptions, toutes pour des temps partiels.

- 10 familles étrangères
- 8 familles monoparentales
- 10 familles ayant 2 enfants à la crèche
- 6 familles ayant 1 ou 2 enfants à l'UAPE

13 enfants inscrits étaient domiciliés à l'extérieur de Delémont :

- | | | | |
|---------------|---|------------------|---|
| - Courrendlin | 2 | - Rossemaison | 2 |
| - Courroux | 5 | - Soyhières | 1 |
| - Rebeuvelier | 1 | - Dittingen (BL) | 2 |

Activités particulières

- Février : carnaval (cortège le mardi après-midi)
réunion avec les parents de "La Ludovie"
- Juin : souper canadien avec les enfants et les parents
- Décembre : recherche de St-Nicolas dans les rues de la vieille ville.

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(responsable : Mme Patricia Cattin, conseillère communale)

3.1 Généralités

L'été 2000 a été marqué par l'exposition estivale de portraits du photographe Pierre Montavon dans toute la ville. Qu'il fut agréable de se promener dans notre cité et de côtoyer les figures connues. Cette exposition a été très appréciée et on ne peut que féliciter son initiateur. Espérons qu'il fasse des émules. En tous les cas, les panneaux achetés pour l'occasion sont à disposition.

La Municipalité, par CJS, a largement subventionné et collaboré à l'organisation des journées Handisports. Ce fut l'occasion de démontrer que nous sommes très sensibles au problème de l'intégration des handicapés à tous les niveaux au sein de la collectivité. Plusieurs clubs sportifs ont également prêté main forte au comité d'organisation. Nous profitons de l'occasion pour les en remercier très sincèrement.

En 1998, Delémont avait eu l'honneur de recevoir la 11ème Schubertiade qui fut un franc succès. Tout le monde a encore en mémoire ces journées mélodieuses. Nous pensons qu'il était dommage d'en rester là. Après avoir repris contact avec Espace 2, nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'un comité s'est créé et qu'une nouvelle manifestation sera mise sur pied en automne 2001. Elle aura pour thème les musiques traditionnelles du monde et devrait devenir un rendez-vous national bisannuel.

A la suite du rapport de la Commission de la culture concernant l'affectation de l'Arsenal, un groupe de travail a été désigné par le Conseil communal. Mandat a été donné à un architecte de la place pour élaborer un avant-projet. Le rapport du groupe de travail servira de base à la présentation du projet d'aménagement au législatif. Une séance réunissant les voisins a eu lieu pour leur présenter le projet et deux habitants du quartier ont été associés aux réflexions du groupe de travail.

3.2 Sports

L'élément important en 2000 a été la vente du terrain du Parc des Sports à la société Interprox. Cet heureux développement économique dû à une nouvelle technologie, anticipe la localisation et le développement des installations sportives des Prés-Roses. Partant, le Conseil communal a désigné deux groupes de travail pour l'aménagement des terrains et la construction de vestiaires aux Prés-Roses, chargés de présenter des avants-projets au Conseil communal.

Le Grand Prix des Villes sportives qui s'est déroulé le 20 mai était le défit de l'année. Il s'agit d'un rendez-vous annuel de quelques 500 athlètes venus de toute la Suisse pour participer à différentes joutes sportives sur les magnifiques et performantes installations de la Blancherie. Cette manifestation a été organisée par le Département Culture Jeunesse et Sports, l'Aide Sportive Suisse, la collaboration d'environ 90 bénévoles actifs dans une dizaine de sociétés locales. Le succès, à tout point de vue, a permis à Delémont de se faire apprécier et connaître par la qualité de ses installations sportives et en matière d'accueil. L'équipe, menée par Jean-Jacques Zuber depuis la création de cette manifestation, est parvenue à l'excellent résultat de la seconde place lors de cette édition.

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à quatre reprises.

Elle a discuté des points suivants :

Projet d'assainissement et de rénovation des piscines ;
Propositions de nominations des mérites sportifs.

Centre sportif

Statistiques des piscines 1999

La piscine couverte a enregistré 76'364 entrées (79'551 en 1999) pour un montant total de Fr. 154'928.50.-- (Fr. 159'427.-- francs).

La piscine plein air a enregistré 56'798 entrées (45'423) pour un montant total de Fr. 115'815.- (Fr. 98'350.60). Les conditions météorologiques de l'été 2000 ont été mauvaises en juillet surtout. Les statistiques détaillées des piscines sont à disposition au Service Culture, Jeunesse et Sports.

Le Conseil communal a nommé un groupe de travail « Rénovation et assainissement de la piscine », chargé de :

- préparer la mise au point de l'avant-projet de rénovation et d'assainissement de certaines installations techniques au Centre sportif La Blancherie ;
- prévoir l'aménagement du bassin principal extérieur afin qu'il réponde aux normes d'homologation de la Fédération Suisse de Natation pour l'organisation d'épreuves sportives régionales.

3.3 Culture

Commission de la culture

La commission de la culture s'est réunie à neuf reprises.

Les sujets suivants ont été discutés :

Affectation de l'Ancien Arsenal

Choix d'une salle pour installer des gradins

Festival de musique du Jura

Mérite delémontain

Rencontres avec le GCJC, l'Association Vieille Ville, la Sté d'Embellissement, le Groupement des commerçants de la Vieille Ville et l'Ecole Jurassienne de Musique

Cahier des charges de la commission de la culture

Rapport des bibliothèques et Ludothèque

3.4 Jeunesse

Commission de la jeunesse

En 2000, la commission s'est réunie à 14 reprises ; le quorum n'a jamais été atteint.

La commission de la jeunesse a traité les sujets suivants :

- a pris connaissance de la nomination du groupe de travail « Arsenal- Espace-Jeunes » ;
- a mis sur pied, en collaboration avec l'EJCM et le comité de la Danse sur la Doux, une animation culturelle lors de la Danse sur la Doux.

Comité des colonies du Creux-des-Biches

Le Comité, présidé par Mme Dominique Allemann, a traité les affaires suivantes :

- organisation, sur proposition de M. Roger Jardin, d'une colonie d'été en juillet pour les élèves delémontains ;
- attribution de divers travaux d'entretien au bâtiment sur proposition du Service de l'urbanisme.

Le Service Culture, Jeunesse et Sports s'occupe de la location du bâtiment du Creux des Biches (3'069 nuitées).

Conseil delémontain des Jeunes

20 candidats ont été élus pour la législature 2000-2001. Le manque d'intérêt au CDJ, par les jeunes de 14, 15 et 16 ans principalement, est en cours d'analyse par deux animateurs. Des propositions d'adaptation du fonctionnement du CDJ doivent ressortir de cette réflexion.

Les projets suivants ont été réalisés en 2000

- aménagement d'un terrain de foot au Righi ;
- installation d'éléments de skate au skate-park sous le pont de la RDU ;
- disponibilités mises en réserve pour équiper le futur Espace-Jeunes

En 2000, les jeunes ont choisi de débattre du thème "Les dépendances" lors des deux séances plénières.

Centre de la Jeunesse et de la Culture

Le Centre de la Jeunesse et de la Culture occupe toujours l'ancien logement du concierge du Château en attendant que la procédure judiciaire en cours lui permette d'occuper les anciens abattoirs. Quelques aménagements ont dû être réalisés pour améliorer la sécurité ainsi que le confort des utilisateurs et des voisins.

3.5 Bibliothèques et Ludothèque

Bibliothèque de la Ville : D'élémont s'éclate de lire

Bibliothèque de la Ville : An 2000 - année d'engagements et de changements

Contre l'exclusion : Un travail de diplôme intitulé "La lecture accessible à tous" a cristallisé toutes les énergies du personnel. L'objectif de cette réflexion était de rendre la Bibliothèque de la Ville accessible à un maximum de personnes. Ce mandat a abouti à une multitude de propositions consacrées en particulier aux publics empêchés (détenus, personnes hospitalisées, personnes âgées et personnes handicapées) et aux publics en marge (personnes illettrées, milieux défavorisés, minorités linguistiques). D'autre part, en collaboration avec le Département des Affaires sociales et ATD Quart Monde, une exposition et une animation ont été présentées autour du thème de la pauvreté.

En faveur de la formation : à l'instigation du Service cantonal de la formation professionnelle, la Bibliothèque de la Ville a choisi de faire la promotion de la filière de formation par apprentissage. Une exposition a été présentée à nos lecteurs sur le thème "Emploi et formation" .

Contre l'inertie : en l'an 2000, la Bibliothèque de la Ville a activement participé aux travaux de l'Association jurassienne de bibliothécaires et aux séances de la Commission de coordination cantonale des bibliothèques. De même, une étude extérieure sur la mise en commun des ressources et des services des bibliothèques de Delémont a dressé différentes pistes pour une collaboration plus étroite.

En faveur d'un service public à l'écoute des citoyens : la bibliothèque a collaboré avec de multiples institutions et affirmé notre présence dans le quotidien de nos concitoyens : exposition et rencontre autour du livre "Jura, l'usage des sens", participation au Marché du livre, soirée à la FARB avec Sylviane Roche, concours sur le choix des livres, exposition sur la science-fiction et la techno, découverte de l'Australie, historique des Jeux Olympiques et exposition autour de la santé.

Enfin, passage de l'an 2000 oblige, nous avons procédé au renouvellement du matériel obsolète, développé la collection des cédéroms et augmenté notre offre d'accès à internet.

Bibliothèque des Jeunes

Informatique

Installation du matériel et de la nouvelle version de notre logiciel de bibliothèque : OPSYS.

Le personnel de la BJ a suivi une formation de 3 jours au mois de janvier. Durant cette période, la bibliothèque est restée fermée, soit du lundi 3 au samedi 15 janvier 2000.

Une partie de notre matériel informatique a été remplacée par du matériel plus performant, nécessaire à l'utilisation de notre nouveau logiciel : au prêt : 2 platines, 2 scanettes, 1 imprimante réseau ; au bureau : 1 imprimante à jet d'encre, 1 PC

Dans le cadre d'un stage Eurodyssée, nous avons accueilli une jeune québécoise, qui a participé activement aux différentes activités de la bibliothèque et notamment au niveau informatique. Elle a mis sur pied un cours de création de pages web intitulé « Le Web à ton image ». Le thème en était la bande dessinée. Ces sites sont accessibles grâce à un lien sur la page d'accueil du site de la bibliothèque des jeunes : www.delemont.ch/bibliotheques/bj

Animations-expositions

Hommage à Edmond Kaiser.

« Abracadabra, la sorcière », avec des contes de Mme Fabienne Vuilleumier.

« L'Alphabet en voyage » dans le cadre de la semaine du livre.

« Mon cœur est dans ce caillou » à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère.

La collaboration avec Pro Senectute continue. Cette année, c'est une classe de 5^{ème} année du Château qui y participe. Pour plus de détails, voir le rapport d'activité 1999.

Le virus-lecture continue de voyager. Nous en rappelons le principe : sur une idée d'AROLE (association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse), deux sacs à dos remplis de livres circulent de classe en classe. Une première classe reçoit le virus de la lecture. Ensuite, deux enfants ou la classe entière accompagnés d'adultes s'en vont propager le virus dans une autre classe du Jura, et ainsi de suite....

Conclusion

En 10 ans, le prêt a augmenté de 34%. Nous nous en réjouissons mais nous sommes victimes de ce succès car cette tâche nous demande de plus en plus d'énergie en temps et en personnel au détriment d'autres domaines, notamment l'informatique et l'animation.

Ludothèque

STATISTIQUES

Jeux :

La ludothèque met 2801 jeux à disposition des usagers.

L'acquisition de nouveaux jeux vidéo nous a permis de mieux répondre à la demande de nos abonnés de plus de 9ans (19% de notre clientèle). Les tous petits sont devenus de grands clients de la ludothèque (60%). Il a fallu également répondre à cette tendance constatée dans toutes les ludothèques de Suisse : on joue de plus en plus jeune. Toutes tranches d'âge confondues, en 2000 on s'est rué sur les trottinettes. Là encore, nous avons dû nous donner les moyens de répondre à la demande.

Un grand choix de jeux de collaboration est à la disposition de nos abonnés, grâce au solde du don de la Loterie Romande. Ils remportent un grand succès.

Fréquentation

Nous ouvrons, depuis la rentrée scolaire, le mercredi matin entre 10h00 et 11h00. Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions. Nous ferons le bilan de cette modification d'horaire en automne 2001.

Le nombre de prêts pour 2000 est de 14'577 jeux. Soit une moyenne de plus de 78 jeux par jour ouvrable.

La ludothèque est ouverte toute l'année, sauf entre Noël et Nouvel An. L'horaire réduit durant les quatre semaines centrales des vacances d'été est maintenu.

Abonnés

Nous accueillons 1'130 abonnés, 70% sont domiciliés à Delémont. Les abonnements de l'extérieur représentent donc 30% de notre fichier.

ACTIVITE 2000

Outre

- les visites de classe
- l'animation dans le cadre de la semaine blanche du département CJS : le loto
- la participation à l'animation de la Municipalité le 1^{er} août à Bambois
- l'organisation du troc de jouets dans le cadre de la semaine du livre
- la participation aux rencontres des associations de ludothèques régionale et nationale, nous avons organisé des expositions à l'intérieur de la ludo autour du thème des saisons, des jeux de société pour les moins de trois ans, sur la réactualisation de notre stock de jeux LEXIDATA et la présentation des jeux HABA. Nous avons lancé une campagne « jeux propres », nous avons marqué les événements annuels avec des vitrines à thème et nous avons animé la période de l'Avent avec un calendrier géant.

3.6 Galerie Paul-Bovée

Présidé par M. Jean-Marie Bouduban, le comité s'est réuni à 8 reprises pour préparer les expositions suivantes :

Yves-Daniel Damond, Wolfgang Weiss, Bernard Philippe, Xavier Voirol, Zéline Kohler. A chacune de ces expositions, il a été enregistré environ 400 visiteurs.

La Galerie a reçu 5 oeuvres, conformément aux conditions d'exposition. L'inventaire comprend actuellement 282 oeuvres mises à disposition pour décorer les locaux communaux.

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE, DES EAUX ET DES ECOLES

(responsable : M. André Chavanne, conseiller communal)

4.1 Commission des Services Industriels

La Commission des Services Industriels a tenu 2 séances sous la présidence de M. Jean-François Gnaegi.

4.2 Service des eaux

Météorologie

L'année 2000 a été plutôt sèche selon les statistiques. Bien qu'il ait plu souvent, le cumul de précipitations a été inférieur à la normale. L'année a également été l'une des plus chaudes du siècle en dépit d'un mois de juillet exécrable.

<u>Adduction d'eau</u>	en 2000	en 1999
La Doux	930'000 m3	970'000 m3
Develier	450'000 m3	755'000 m3
Rondez I	201'000 m3	44'000 m3
Rondez II	194'000 m3	42'000 m3
Forages	210'000 m3	30'000 m3
Total	<u>1'985'000 m3</u>	<u>1'841'000 m3</u>
Eau vendue	1'282'000 m3	1'272'300 m3

Interventions- réalisations

L'assainissement de la Vieille Ville a été incontestablement le plus grand travail de l'année.

L'année 2000 restera également comme l'année record des nouvelles viabilisations. Jamais auparavant nous n'avions viabilisé autant de secteurs la même année, à savoir :

- Blanche-Pierre II a été équipé.
- Fenaison-sud également.
- Les travaux à Rambévau II se sont terminés.
- Rue de Chêtré – Creux-de-la-Terre ont été équipés.
- La Louvière a démarré en octobre.
- Les travaux relatifs au nouveau centre Migros ont nécessité la suppression et le détournement de nombreuses conduites.
- Le secteur Creux de la Marne a été réalisé, permettant la construction de maisons familiales.

De nombreux immeubles et maisons familiales ont été raccordés au réseau ou leur ancien branchement remplacé.

Toutes ces extensions ont toutefois eu pour conséquence que nous avons dû quelque peu négliger l'entretien, ce qu'il faudra bien rattraper ces prochaines années.

Fuites d'eau

Les fuites d'eau ont été assez nombreuses et le service a dû intervenir à 50 reprises : parfois de manière spectaculaire comme à la rue de la Préfecture, Rue du Crêt ou au Marché-aux-Chevaux.

Qualité de l'eau

Hormis le problème de l'atrazine à la Source de la Doux, l'eau de Delémont est parfaitement en ordre. La démolition de la ferme de l'Orphelinat à la rue de Chêtré devrait encore améliorer la qualité de la Source de la Doux.

A noter que les résultats de nos analyses figureront désormais sur le site internet de la Municipalité.

Crédit de 7'474 mio

Les travaux d'extension sont terminés exceptée la télégestion. Le décompte du réservoir pour les subventions est terminé et le coût global restera inférieur aux devis. Des journées portes ouvertes seront organisées en 2001.

Divers

Les installations pour approvisionner Rossemaison sont en service et la convention avec Soyhières pour une liaison par le Vorbourg est sur le point d'être signée.

4.3 Service de l'électricité**Les achats**

Les achats d'énergie à notre fournisseur (FMB Energie SA) se sont montés à 70'463'000 kWh (69'208'000 kWh en 1999) soit une hausse de 1,8%. Etant donné que la population ne varie pratiquement pas, cette hausse est à attribuer à la bonne tenue de l'économie.

Tarif

Les tarifs n'ont pas subi de modification, tout le monde attend l'adoption définitive de la loi sur le marché de l'électricité avant de prendre une décision.

L'éclairage public

La modernisation du réseau d'éclairage se poursuit car les demandes pour un renforcement du niveau d'éclairage dans les rues se multiplient. Le sentiment d'insécurité, spécialement chez les personnes âgées, explique ce phénomène. Le vandalisme touchant le point lumineux est un phénomène malheureusement toujours présent. Notre réseau se compose de 1'924 points lumineux totalisant une puissance de 316 kW.

Les principales réalisations

L'assainissement de la Vieille Ville y compris l'éclairage est la grande réalisation de l'année.

Les travaux BCJ-SUVA se sont poursuivis.

Profitant des travaux en relation avec l'A16, le secteur de la route de Rossemaison a été mis sous câbles et la rue pourvue d'un nouvel éclairage.

Passablement chahuté par l'ouragan Lothar, la vétuste ligne aérienne de la rue des Finages a été supprimée et remplacée par des câbles ainsi que l'éclairage.

Blanche-Pierre II, Fenaison-sud, La Louvière, le Creux-de-la-Terre, le Creux de la Marne sont les nouveaux lotissements que nous avons complètement équipés.

De nombreuses modifications de réseau ont été rendues nécessaires par le démarrage du chantier Migros, dans lequel nous allons installer une imposante station transformatrice.

La place de parc Losinger a été aménagée avec une bonne partie de matériel de récupération.

Les dérangements

Le réseau haute tension n'a pas connu de défaillance en 2000.

Le 19 avril, l'ordinateur de la télécommande a eu une défaillance, nécessitant de travailler en commande manuelle pour l'éclairage public.

Avenir des réseaux

Le Conseil municipal a créé une commission sous la dénomination "Avenir des SI" placée sous la présidence du maire. Parallèlement à l'avancement des travaux, un crédit de Fr. 110'000.-- a été sollicité au Conseil de Ville afin "d'examiner l'avenir des Services industriels communaux dans la perspective de la libéralisation du marché de l'électricité", décidée par les Chambres fédérales.

4.4 Service du gaz

Généralités

L'année 2000 a représenté le cinquième exercice de Régiogaz. L'année a été marquée par une forte présence publique de la société, qui a consacré d'importants moyens au marketing. De ce point de vue, le point culminant a été le stand mis sur pied à l'occasion du Comptoir delémontain, avec la collaboration d'EDJ et de l'entreprise Von Roll. Une plaquette présentant la société a également été éditée à cette occasion et nous servira de carte de visite pour les 2-3 années à venir.

L'année énergétique restera probablement dans les mémoires en raison des fortes variations de prix enregistrées. Même si le gaz n'a pas connu des mouvements aussi fréquents et aussi amples que ceux constatés pour d'autres énergies, Régiogaz a connu également quelques turbulences. Ces variations n'ont pas toujours été faciles à expliquer à une clientèle ayant choisi souvent le gaz pour bénéficier de la stabilité de son prix. Il n'a ainsi pas toujours été possible d'exploiter aussi intensément que souhaité un incontestable avantage commercial par rapport aux concurrents.

Avec son fournisseur, EDJ, Régiogaz a poursuivi sa réflexion sur la possibilité d'étendre le réseau cantonal de gaz à de nouvelles communes, sur l'axe Courroux-Vicques et Delémont-Bassecourt. Les discussions sont prometteuses et l'amélioration de la conjoncture économique pourrait favoriser ces nouveaux développements, importants pour la diversification des sources énergétiques dans notre canton et pour la stabilité financière à long terme de Régiogaz.

Les principales réalisations

Le démarrage du chantier « Danse sur la Doux » a permis à la Ville de Delémont d'assainir une partie importante et délicate du réseau de distribution local, un nombre considérable de fuites, ayant été recensées antérieurement, ont ainsi pu être neutralisées ; près de 700m de conduites seront mis en place lors de cette première étape.

En parallèle de ces travaux d'assainissement, 350m de conduites étaient traités pas chemisage dans différents secteurs de la Ville.

L'équipement des lotissements : Blanche-Pierre II, Fenaison sud ; Creux-de-la-Terre, rue des Mésanges, Creux-de-la-Marne, Louvière sud, le bouclage de la zone industrielle et le raccordement de 57 nouveaux bâtiments ont nécessité la pose de près de 2'300m de conduites.

Le rapport détaillé de Régiogaz, dont la Municipalité est le principal actionnaire, peut être obtenu au siège de la société, rue de Fer.

4.5 Délégation à l'Energie

La délégation a traité les dossiers suivants :

- amélioration de la comptabilité énergétique des immeubles communaux avec mise à jour des tableaux de consommation en comparant l'évolution liée à la période de l'année précédente ;
- mesure de température et d'humidité dans divers immeubles communaux ;
- interventions et réglages dans les différentes chaufferies et instructions aux concierges concernant la manipulation des boîtiers électroniques de réglage des températures ;
- introduction du logiciel Enercompta permettant la comptabilité énergétique selon le programme Energie 2000 ;
- mise en route du gros dossier concernant le plan directeur énergétique communal y compris le bilan énergétique ;
- audit du volet "transport" des économies d'énergie en complément du rapport "Cité de l'énergie" ;
- projet de répartition des locaux chauffés pour les cours du soir ;
- adoption définitive du cahier des charges de la délégation ;
- autres conseils à tiers, articles dans D'LEM INFO, distribution de documents.

4.6 Ecoles primaires et enfantines

L'école en chiffres

Effectifs

Ecole enfantine -1 et -2	12 classes	228 élèves
1ère	7 classes	118 élèves
2ème	6 classes	123 élèves
3ème	8 classes	158 élèves
4ème	6 classes	132 élèves
5ème	5 classes	112 élèves
6ème	6 classes	114 élèves
Soutien ou transition	4 classes	47 élèves

Total	54 classes	1032 élèves
--------------	-------------------	--------------------

Bâtiments scolaires

Deux bâtiments principaux : Gros-Seuc et Château y compris Châtelet

Autres bâtiments scolaires : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépoint, Temple, Carrières, Rue Franche, Pervenches, Pelletiers et Voirnet.

Personnel

13	maîtresses d'école enfantine
54	titulaires en fonction à l'école primaire
4	titulaires de classes de transition ou de soutien
15	enseignants nommés provisoirement
6	maîtresses de devoirs surveillés
4	maîtres de langue et de culture étrangère

Personnel administratif

1	secrétaire
1	apprentie

Personnel technique

5	concierges
1	chauffeur de bus
2	coursiers et patrouilleurs

106 personnes au total

Personnel

- Démission de Mme M. Sanglard, nommée à Courtételle.
- Mise à la retraite anticipée de Mme F. Gunzinger (remplacée par Mme D. Finsterwald), Mme B. Verrali (Mme S. Frund prendra le poste à plein temps) et de M. R. Schaffter (remplacé par Mme L. Heinis).
- Demande de congé sabbatique pour Mme Hof (remplacée par Mme A.-L. Beuchat).
- Mmes J. Willemin et M. Cuenin travailleront en duo.
- Confirmation d'engagement pour S. Girardin, M. Surdez et R. Jardin.

Vie de l'école

- Enquête sur le besoin en mobilier dans les classes d'école primaire.
- Exposition sur les déchets et le recyclage présentée par des classes au Gros-Seuc.
- Spectacle présenté par des classes du Château.
- Fermeture de la classe d'accueil pour les enfants kosovars.
- Etude du dossier « médiation scolaire » par un groupe d'enseignants.
- Immersion précoce de l'allemand : mise en place d'une expérience pilote dans une classe enfantine.
- Poursuite des échanges linguistiques de classes de 6^{ème} année à Bâle et à Lucerne.
- Noël des enseignants.

Commission d'école

La Commission d'école a siégé 13 fois sous la présidence de Mme Josiane Puiippe.

- Création de la sous-commission « Ecole enfantine + Ecole primaire 2004 ». Son objectif est de projeter le développement de la natalité et de l'habitat à Delémont, principalement dans les quartiers des Moissons et du Gros-Seuc.
- Création de la sous-commission « accueil de nouveaux membres à la Commission d'école ».
- Demande d'un crédit TIC pour le Conseil de Ville.
- Rencontre entre le Service social régional et la Commission d'école sur le thème « les services sociaux et l'école ».
- Consultation concernant un projet d'ordonnance concernant le service de la santé scolaire.

5. DEPARTEMENT DES FINANCES

(responsable : Mme Madeleine Amgwerd, conseillère communale)

Le Département des finances a un travail qui varie peu d'année en année. Le processus budgétaire, mis en route en juin, se concrétise à l'automne et se termine en décembre. Les comptes sont bouclés en début d'année. La fiduciaire et la commission de gestion et de vérification des comptes font ensuite leur travail de révision et le Conseil de Ville peut les approuver en juin. Voilà en résumé le travail d'encodage, de vérification et de comptabilisation fait quotidiennement par la caisse tout au long de l'année. Le service des impôts et du cadastre a un travail précis, lié à la procédure des déclarations fiscales et au suivi du cadastre, avec un rythme annuel régulier.

Le budget et les comptes sont présentés au Conseil de Ville dans un rapport propre. C'est pourquoi le Département des finances présente dans le cadre des rapports de gestion, à chaque fois, un autre aspect des problèmes financiers communaux. Après les statistiques et comparaisons fiscales en 1997, la politique des emprunts de la Municipalité en 1998, des informations sommaires sur les finances publiques, celui-ci aborde deux sujets, le premier plus financier et le second plus statistique.

5.1 Les indicateurs financiers

Les indicateurs financiers sont des outils utiles pour une bonne gestion des finances publiques. Ils permettent d'apprécier la situation d'une commune, de suivre son évolution financière et de préparer l'avenir. Il est important d'utiliser toujours les mêmes données de base et les mêmes indices de calcul.

L'Institut de recherches économiques et régionales (IRER) de l'Université de Neuchâtel a réalisé un logiciel de gestion et d'analyse financière intitulé « Public Manager », destiné aux collectivités publiques.

Quatre indicateurs permettent d'évaluer en un seul coup d'œil la situation financière d'une commune. Les résultats sont présentés sous forme d'un graphique en « diamant » :

- le vert indique une bonne situation financière (diamant extérieur)
- l'orange rend attentif à un problème (diamant du milieu)
- le rouge signale un danger et la nécessité de prendre rapidement des mesures (plus petit diamant à l'intérieur)

	vert	orange	rouge
1 ^{er} indicateur couverture des charges	supérieur à zéro	de zéro à -2,5	inférieur à -2,5
2 ^{ème} indicateur capacité d'autofinancement	supérieur à 10	de 10 à 4	moins de 4
3 ^{ème} indicateur financement de l'investissement par emprunt	inférieur à 25	de 25 à 60	supérieur à 60
4 ^{ème} indicateur poids des intérêts passifs	inférieur à 2,5	de 2,5 à 4	supérieur à 4

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
couverture des charges	-4,14	-2,51	<i>-0,70</i>	<i>-1,35</i>	0,14	0,44
capacité d'autofinancement	-1,03	0,95	3,25	2,58	6,18	6,38
financement de l'investissement par l'emprunt	112,92	85,74	<i>47,75</i>	68,59	-3,68	- 89,59
poids des intérêts passifs	7,63	7,83	8,39	8,18	7,88	7,64

Année	résultat des comptes	1 ^{er} indicateur	2 ^{eme} indicateur	3 ^{eme} indicateur	4 ^{eme} indicateur
1995	-2,8	rouge	rouge	rouge	rouge
1996	-1,6	rouge	rouge	rouge	rouge
1997	-0,5	orange	rouge	orange	rouge
1998	-0,9	orange	rouge	rouge	rouge
1999	0,1	vert	orange	vert	rouge
2000	0,3	vert	orange	vert	rouge

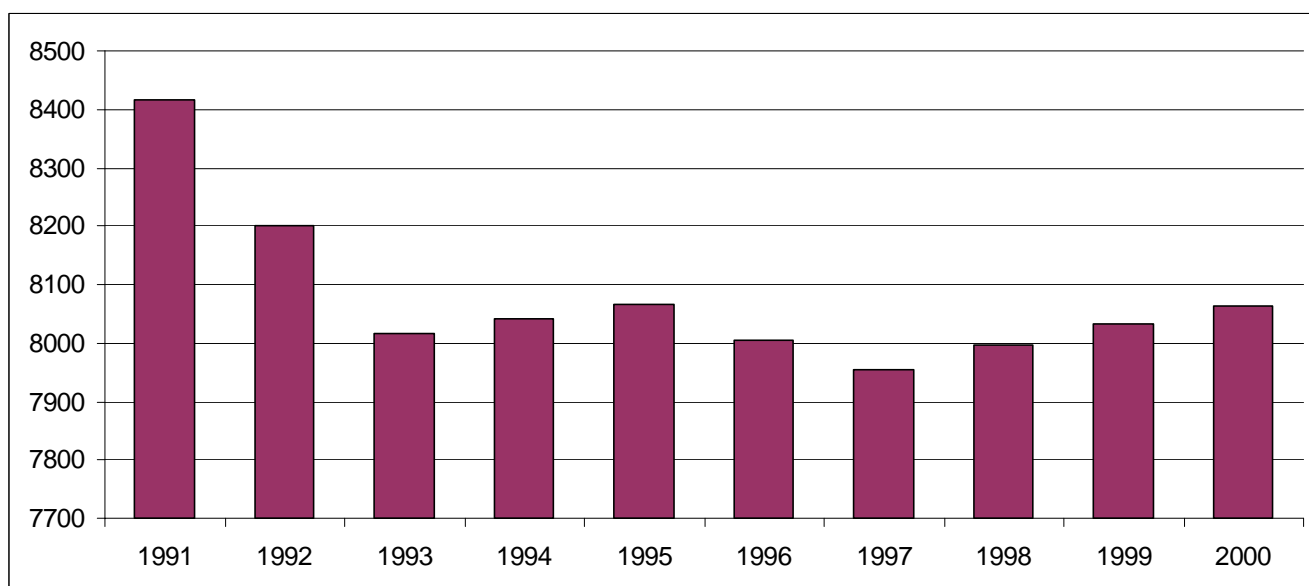
5.2 Déclarations d'impôts 2000

- 6984 déclarations d'impôts (DI) ont été délivrées en 2000, soit une augmentation de 4 contribuables par rapport à l'année 1999
- 228 déclarations d'impôts complémentaires ont été envoyées dans le courant de l'année (235 en 1999)
- 342 personnes ont été taxées à la source (341 en 1999, 362 en 1998, 372 en 1997, 373 en 1996)
- 511 frontaliers ont travaillé pour 127 employeurs (447 en 1999, 419 en 1998, 393 en 1997, 378 en 1996)

La responsable du bureau des impôts / cadastre a transmis au Service des contributions 49 (79 en 1999) demandes de remise d'impôt, dont 15 (13 en 1999) ont été préavisées par la Commission des Finances.

STATISTIQUES DES DECLARATIONS D'IMPOTS

Année	DI envoyées	DI complémentaires	Personnes taxées à la source	Frontaliers	Totaux
1991	6860	224	759	574	8417
1992	6928	218	609	447	8202
1993	6956	209	448	404	8017
1994	7029	170	413	429	8041
1995	7045	230	386	406	8067
1996	7035	219	373	378	8005
1997	6970	220	372	393	7955
1998	6972	243	362	419	7996
1999	6980	235	341	447	8033
2000	6984	228	342	511	8065



5.3 Commissions

Commission des finances

La Commission des finances, présidée par M. Damien Christe, a tenu 9 séances. Elle a étudié le budget communal et préavisé les crédits soumis au Conseil de Ville. Elle a préavisé à l'intention du Service des contributions 15 remises d'impôts, conformément à son cahier des charges.

Commission d'évaluation officielle des immeubles

Durant l'année 2000, la commission a procédé à 61 estimations (104 en 1999, 51 en 1998, 48 en 1997, 132 en 1996), suite à de nouvelles constructions ou transformations. La révision des valeurs officielles poursuit son cours. En plus des estimations ordinaires, les estimateurs communaux ont procédé à 3 estimations de bâtiment agricole et à 6 (23 en 1999) estimations suite à des réclamations.

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(responsable : M. Jean-Paul Miserez, conseiller communal)

6.1 Considérations générales

Projets et chantiers réalisés

En dehors des affaires de routine, les projets suivants ont été conduits :

- modification du règlement concernant les ordures et autres déchets permettant l'introduction de la taxe au sac;
- remplacement du véhicule d'entretien de terrains – demande de crédit Fr. 150'000.-;
- place de parc provisoire sur le terrain "Losinger" – demande de crédit Fr. 46'000.- et réalisation des travaux;
- réaménagement des espaces publics "Place de la Gare" – crédit d'étude Fr. 80'000.-;
- examen et propositions relatifs au règlement des émoluments;
- examen du plan spécial d'équipement "Blanche-Pierre II" – demande de crédit Fr. 195'000.- et réalisation des travaux;
- examen du plan spécial d'équipement no 61 "Maltière";
- plan spécial d'équipement no 58 "Fenaison Sud" – demande de crédit Fr. 140'000.- et réalisation des travaux;
- remplacement du camion à ordures – demande de crédit Fr. 340'000.-;
- examen de la modification du Plan de zones no 1 "Bâti" parcelle 260;
- chemisage de canalisations eaux usées : Creux-de-la-Terre, Pierre-Péquignat, 23-Juin;
- plan spécial "Louvière Sud" – travaux en cours
- rue du 23-Juin – rue Pierre-Péquignat – réalisation des travaux;
- plan spécial "Creux-de-la-Terre" – réalisation des travaux;
- analyse des projets des plans spéciaux "Louvière Sud", "Creux-de-la-Marne", "Logement du Futur", "Mexique Ouest", "Vies-Ste-Catherine", chemin des Prairies;
- zone inondable des Boulaines – réalisation des travaux.

Digues

La commission des digues a traité en particulier les points suivants et visité les cours d'eau suivants:

- projet d'étude de la revitalisation de la Sorne avenue de la Gare – ancien garage Merçay;
- ruisseau du Voirnet;
- passerelle provisoire sur la Sorne entre la Maltière et Passage-des-Ponts;
- le Ticle près du bâtiment Otto's;
- démolition de la passerelle sur la Birse à la limite Delémont / Courroux;
- permis du Camping à la Grande-Ecluse;
- curage de la Sorne / Birse;
- budget 2001.

6.2 Service des travaux publics

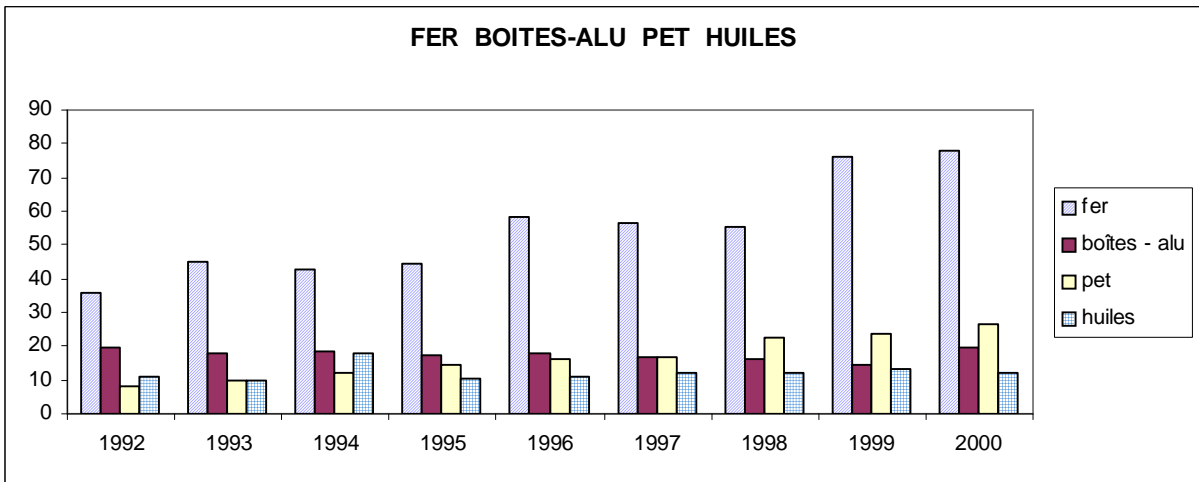
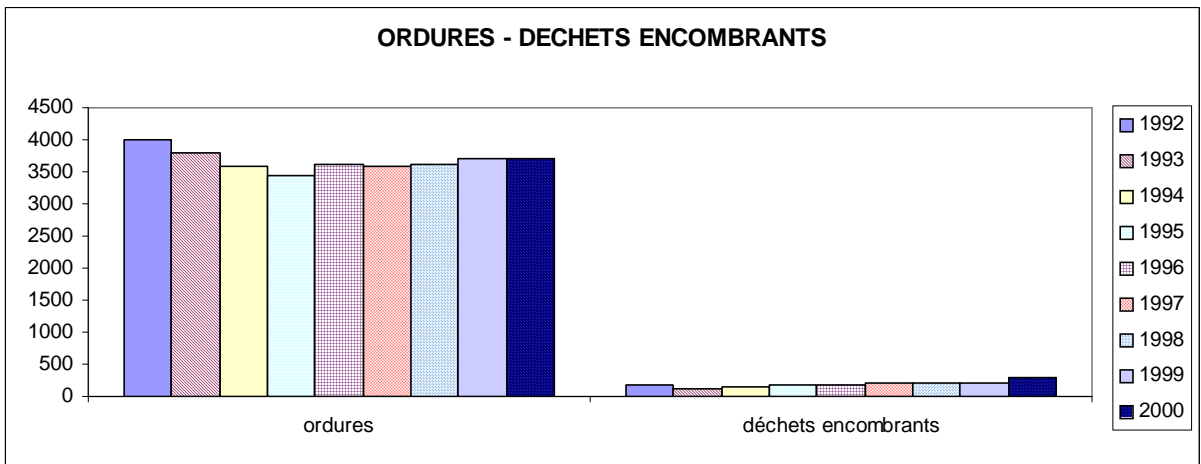
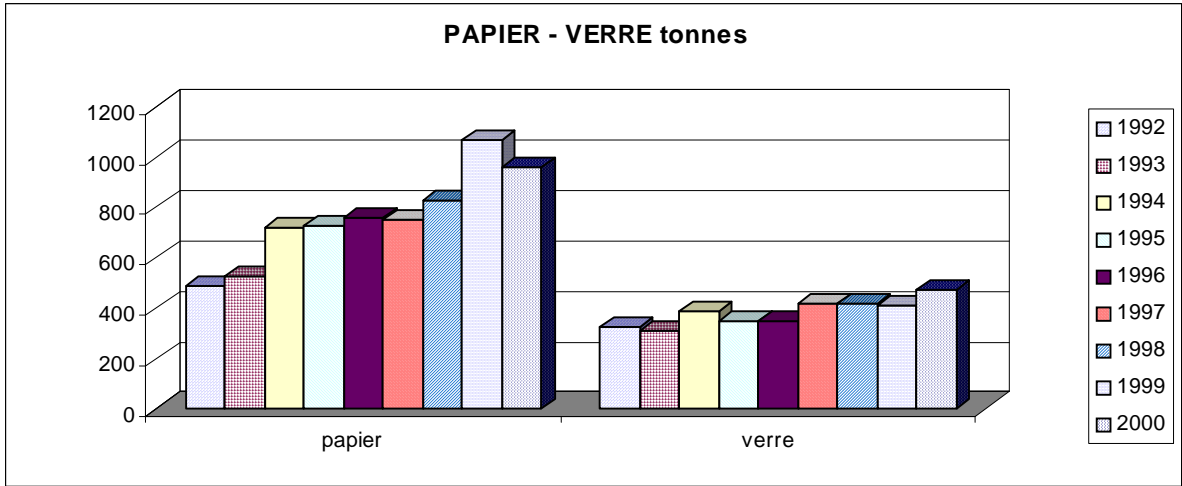
Tâches du personnel

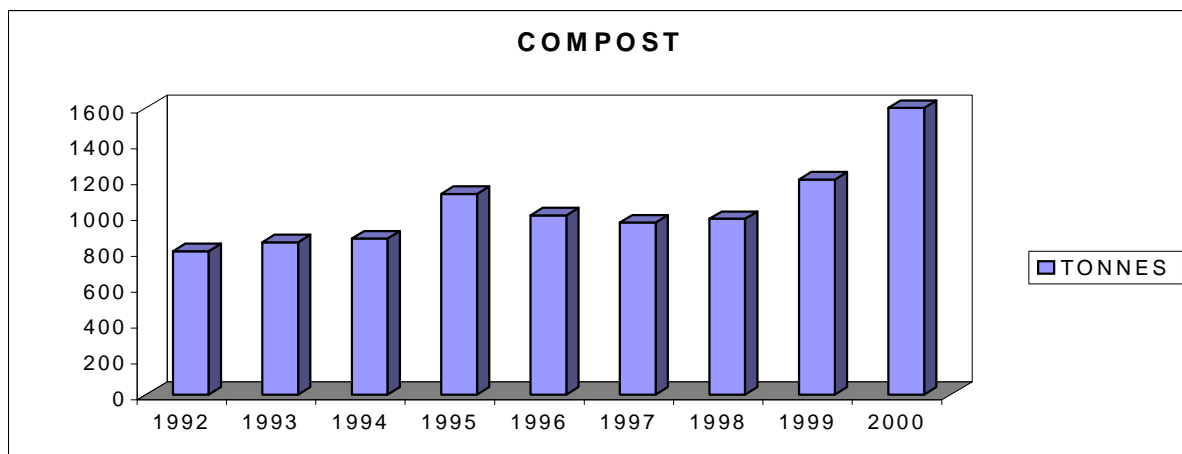
Le personnel technique a traité les affaires courantes, surveillé les travaux, préparé les dossiers qui sont décrits sous le chapitre 6.1 et étudié de nombreuses interventions au Conseil de Ville. Il a également participé à la réalisation des travaux décrits sous point 6.1 et collaboré avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'étude de plusieurs plans spéciaux. Il a organisé de nombreuses séances de coordination des travaux entre les différents services techniques afin d'assurer un bon suivi des chantiers. Le programme de ramassage des ordures ménagères et autres déchets a été complété. Il a aussi pris une part importante à la poursuite de la mise en œuvre des résultats du concours d'idées "Vieille-Ville – Danse sur la Doux".

Les jardiniers ont assuré leur tâche d'entretien et d'embellissement de la Ville.

Le personnel de la voirie a effectué tous les travaux d'entretien ainsi que les ramassages suivants:

- ordures ménagères et déchets Poids (t)
- déchets encombrants env. 3710.0
- env. 296.0





- papier (par entreprise privée et aide de la voirie) env. 958.8
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée) (théorique) env. 11.9
- verre par conteneurs (entreprise privée) env. 472.3
- aluminium et boîtes de conserve (entreprise privée) env. 19.9
- fer (entreprise privée) env. 77.6
- déchets compostables fraîchement broyés soit :
 - conteneurs verts env. 500 m3 env. 250.0
- totalité des déchets compostables comprenant les conteneurs verts et tous les déchets de taille apportés directement à la place de compostage par la voirie et les privés mesurés après broyage, env. 4'600 m3 env. 1'600.0
- PET 1331.3 m3 env. 26.6
- frigos – congélateurs : 55 pièces
- appareils ménagers : 804 pièces

6.3 Commissions permanentes

La Commission des travaux publics, présidée par M. Roger Chèvre, s'est réunie 5 fois en 2000.

La Commission des digues, présidée par M. Louis Gasser, s'est réunie à 3 reprises.

6.4 Commission spéciale "Vieille Ville – Danse sur la Doux"

Créée en 1997, cette commission a siégé 9 fois en 2000. Elle a :

- discuté du projet d'exécution, du choix de principe des matériaux, de la planification des travaux, de l'information à la population et aux riverains;
- abordé le problème des subventions et de la Motion 5.09/99 "Vieille Ville – retour au calme";
- examen du choix du concept d'éclairage et des luminaires;
- adjudication des travaux, préavis pour le Conseil communal;
- planning des travaux, état d'avancement des travaux, suivi financier;
- premières discussions sur le mobilier urbain (bancs, couvert à vélos, totems, etc).

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

(responsable : M. Michel Sauvain, conseiller communal)

7.1 Considérations générales

Les travaux de réaménagement de la Vieille Ville et de rénovation du Château vont bon train. Mais les autres quartiers de la ville ne sont pas oubliés. C'est ainsi que le projet de réaménagement de la Place de la Gare entre dans une phase décisive et pourra être exécuté immédiatement après la fin des travaux d'amélioration des structures d'accueil de la Gare CFF, pour lesquels le permis a été délivré cette année.

L'axe Vieille-Ville – Centre-Gare sera aussi revitalisé grâce à la construction de la nouvelle Migros qui a obtenu le permis général après une procédure menée rapidement au cours de l'année 2000. Ce projet permettra également à la Municipalité de concrétiser d'autres objectifs : assainir l'îlot Maltière et réaliser un nouveau maillon de la boucle de circulation urbaine.

Les autorités compétentes (Conseil de Ville ou Conseil Communal) ont adopté plusieurs plans spéciaux (Maltière, Louvière, Blanche-Pierre II et Vies-Ste-Catherine – Blancherie) qui améliorent qualitativement et quantitativement l'offre de terrains pour la construction de maisons familiales, de logements et de locaux industriels. A la fin de l'année, une centaine de parcelles équipées pour la maison familiale étaient sur le marché.

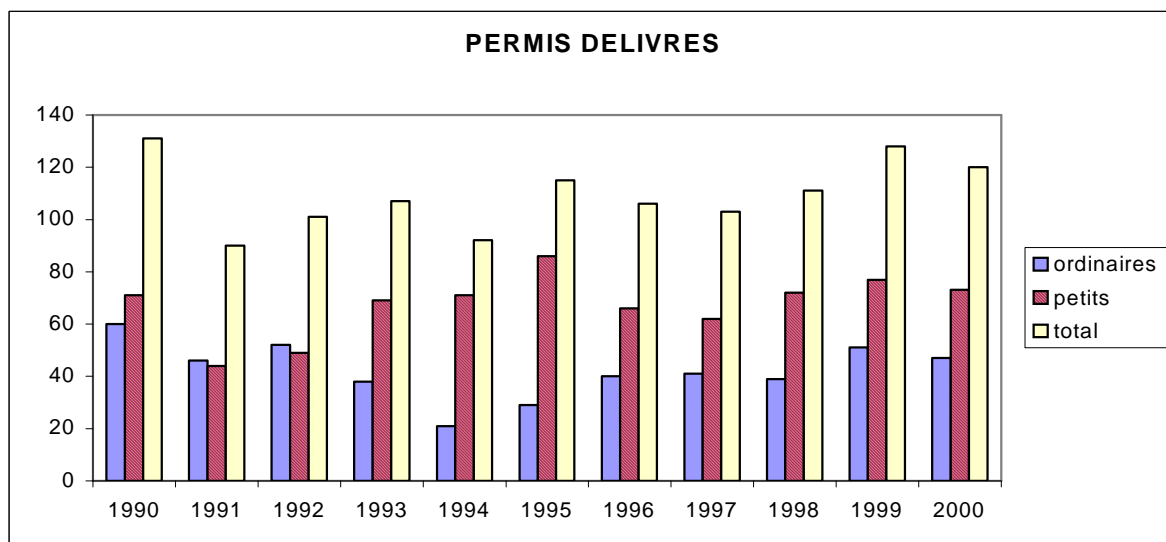
La politique menée par la Municipalité a permis de nouvelles implantations (Villat Meubles par exemple) ou de nouvelles constructions augmentant l'attrait touristique de la Ville (Buvette du Camping du TCS). Le changement d'affectation de la parcelle no 260 (Ancien Parc des Sports), accepté par le corps électoral, permettra à l'entreprise Interprox de s'agrandir et de créer de nouveaux emplois.

La forte demande pour la maison familiale se confirme alors que la maison jumelée n'a plus la cote. Le secteur locatif ne séduit plus les promoteurs. Si on excepte la transformation de l'Ancien Orphelinat par le FRED, il n'y a pratiquement plus de construction ou de rénovation d'appartements à louer à Delémont.

A l'occasion de l'entrée en vigueur du nouvel horaire des TUD, la Municipalité a mis en place le premier Publicar urbain de Suisse. Ce système de transport personnalisé et flexible a séduit de nombreux citoyens. Victime de son succès, il ne peut pas satisfaire toutes les demandes : des solutions devront être trouvées si ce genre de problème perdure. L'introduction du Publicar et l'amélioration d'autres prestations ont engendré un accroissement réjouissant du nombre des voyageurs transportés par les TUD.

7.2 Permis délivrés

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la quantité des permis délivrés.



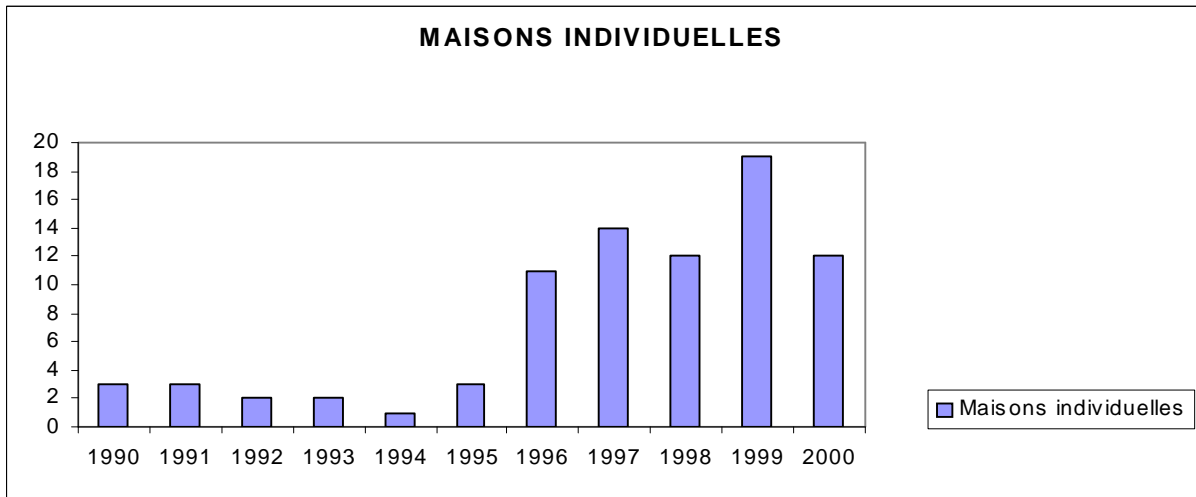
	ordinaires	petits	total
1990	60	71	131
1991	46	44	90
1992	52	49	101
1993	38	69	107
1994	21	71	92
1995	29	86	115
1996	40	66	106
1997	41	62	103
1998	39	72	111
1999	51	77	128
2000	47	73	120

Le graphique et le tableau ci-dessus permettent de constater un niveau relativement élevé des permis délivrés qui confirme la reprise constatée dans le domaine de la construction en 1998 et en 1999.

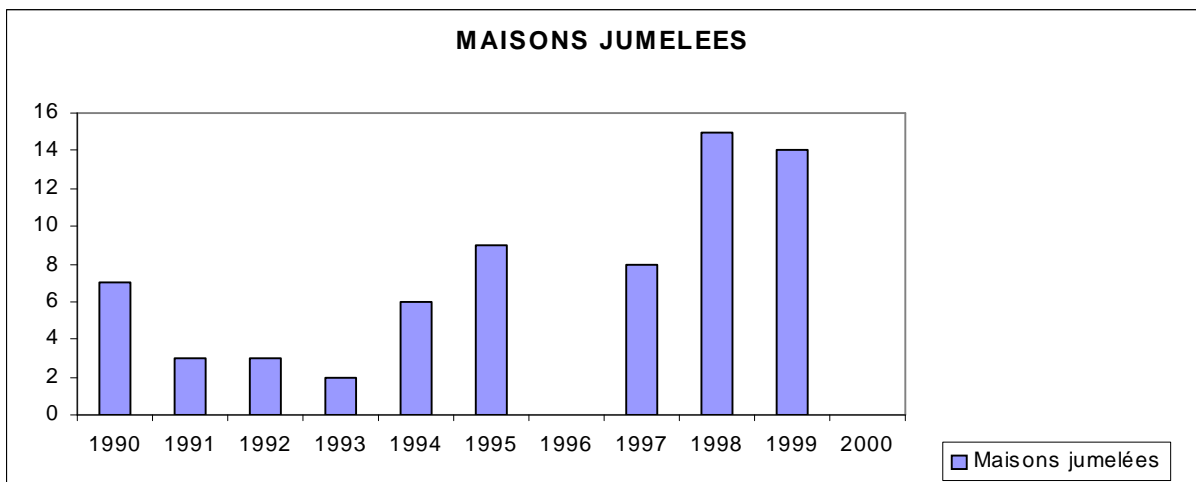
Ces résultats sont sans aucun doute à mettre en relation avec les nombreux efforts déployés dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local, d'une part, afin d'accroître l'offre de terrains destinés à la construction et, d'autre part, afin d'assurer leur planification et leur équipement par la concrétisation des nombreux plans spéciaux développés ces dernières années.

7.3 Maisons individuelles et jumelées réalisées

Les deux graphiques ci-dessous présentent l'évolution du nombre de maisons individuelles et jumelées construites à Delémont depuis 1990. L'évolution très positive, constatée depuis 1994, est le résultat d'une politique dynamique menée depuis plusieurs années en matière de planification, d'une part, par l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de terrains mis sur le marché et, d'autre part, par la mise en œuvre et la concrétisation de nombreux plans spéciaux, afin de tirer un profit maximum de la reprise économique.



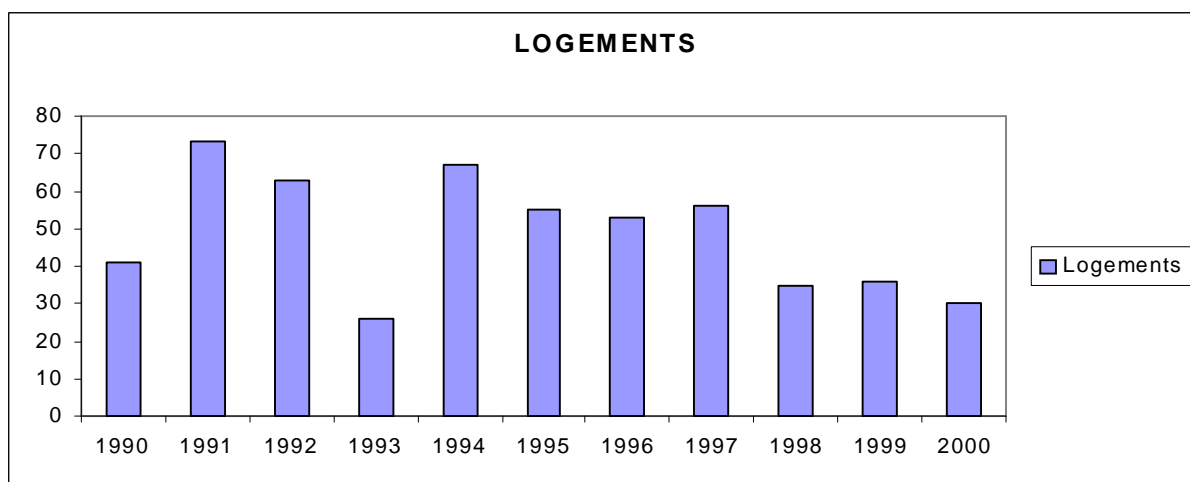
Le nombre de maisons individuelles construites en 2000 se situe dans la moyenne des 5 dernières années. L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – peut être qualifiée d'excellente puisque près de 100 parcelles sont à ce jour sur le marché, à des conditions financières nettement plus attractives que par le passé. En effet, grâce aux effets de l'offre et de la demande, des terrains équipés sont accessibles à partir de Fr. 180.-/m², dans plusieurs secteurs de la ville particulièrement bien situés.



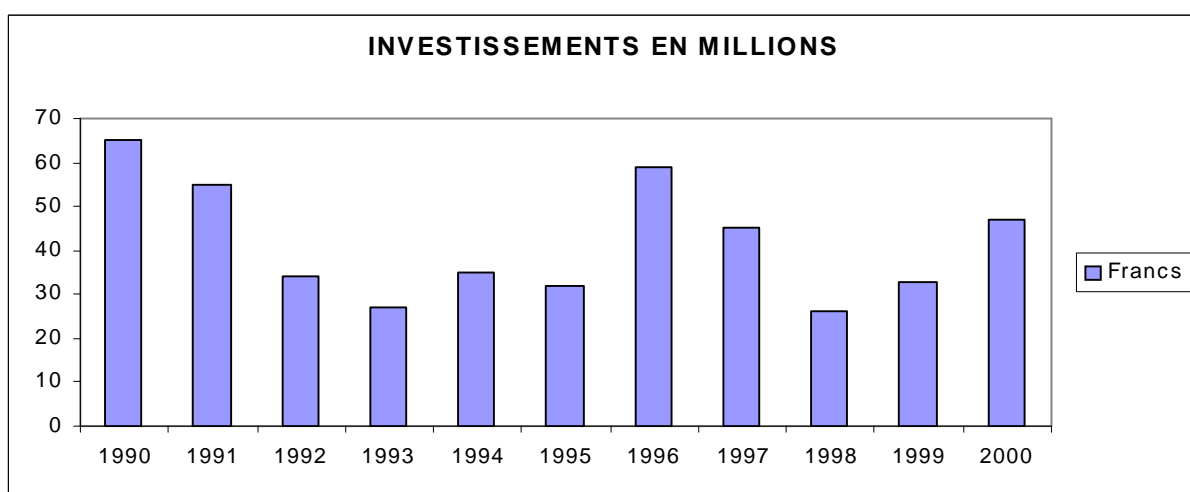
Le nombre de maisons jumelées construites chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement – pour ne pas dire exclusivement – des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. En 2000, aucune maison jumelée n'a été réalisée, quand bien même de nombreux terrains équipés sont à disposition dans ce but. Ce résultat est la conséquence d'une très faible demande.

7.4 Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont



L'année 2000 est caractérisée par une légère baisse du nombre de logements construits. Par rapport aux années précédentes, le niveau atteint reste relativement faible : il traduit une réduction des engagements des milieux immobiliers, les caisses de pension en particulier, qui préfèrent investir dans d'autres domaines.

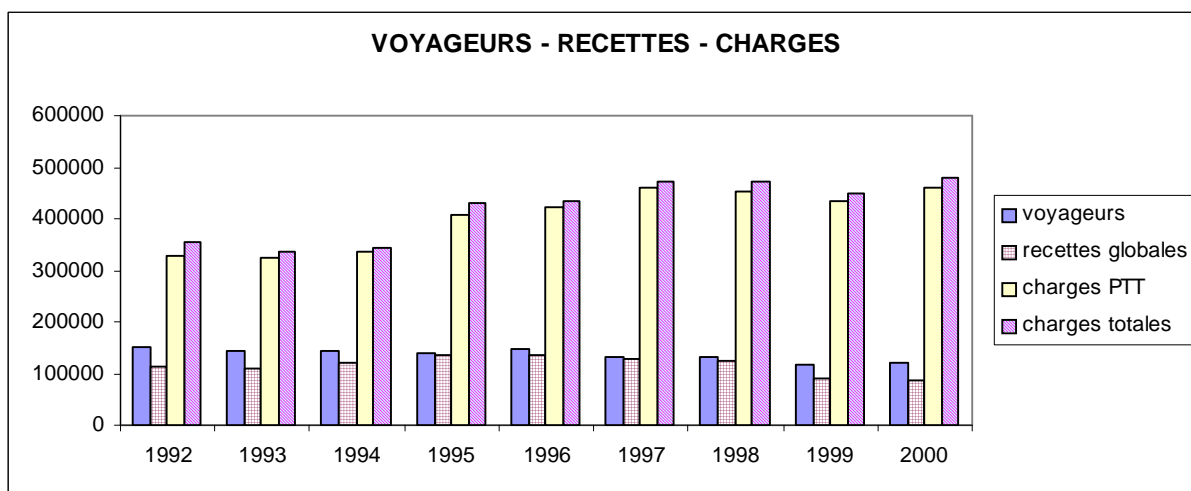


Le montant des investissements est en augmentation. Cet effet est sans aucun doute lié à la reprise économique qui a favorisé des investissements plus élevés et un accroissement des coûts de construction.

7.5 Transports urbains delémontains (TUD)

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement a participé activement à l'élaboration de l'offre de prestations des Transports urbains delémontains, en collaboration étroite avec le Centre régional des cars postaux, en vue de la définition de l'horaire 2000 - 2001 des TUD. Les résultats obtenus en 2000 sont particulièrement positifs, à plusieurs titres : le nombre de voyageurs a augmenté (+ 3.6 %), la qualité et la quantité des prestations proposées ont été nettement supérieures (mise en service du Publicar urbain) et les charges PTT ont été stabilisées.

Ces résultats sont notamment le fruit des nombreux efforts de rationalisation consentis au cours des dernières années (suppression et remplacement de courses très peu utilisées, combinaison de certaines prestations).



L'augmentation du nombre de voyageurs confirme que les modifications apportées au système en 2000 n'ont pas affecté la fréquentation mais l'ont, au contraire, renforcée. Seule ombre au tableau, la réduction des recettes qui s'explique, d'une part, par la suppression des subventions octroyées précédemment par le Centre professionnel situé à la Communance (Fr. 25'000.-) et, d'autre part, par la proportion toujours plus importante des usagers porteurs d'un abonnement général CFF (plus de 30% des usagers) qui voyagent gratuitement sur le réseau des TUD et qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques.

	voyageurs	recettes globales	charges PTT	charges totales
1992	151987	113463	326565	356185
1993	142828	108837	324215	335889
1994	143656	122142	337171	342388
1995	138690	137448	408060	428525
1996	146689	133971	424279	432130
1997	132589	126627	458977	471015
1998	133445	124015	452295	470105
1999	115315	91886	433821	448249
2000	119427	85554	460119	478518

Note : depuis 1999, les recettes globales provenant de la desserte du Centre professionnel situé à la Communance sont devenues caduques, en raison de la suppression des prestations, rendue obligatoire par le déménagement au chemin du Puits (réduction des recettes de Fr. 25'000.- par année).

STATISTIQUES PUBLICAR							
	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
nombre total	1418	1154	1124	1452	1605	1559	1598
moyenne / jour	47	37	36	48	52	52	51
personnes refusées / mois		70		95	59	95	52

Le bilan de la première année de fonctionnement du Publicar urbain est très positif : en effet, aux heures dites "creuses", environ 1'600 personnes sont transportées chaque mois depuis octobre 2000. Le succès confirme la nécessité de développer des transports publics plus souples et moins coûteux, en terme de rapport "qualité/prix". Victime d'une demande importante à certaines heures, des appels ne peuvent pas être satisfaits : environ 60 personnes sont ainsi refusées chaque mois.

Il est donc nécessaire de suivre attentivement cette évolution et de songer, à terme, à l'introduction éventuelle d'un deuxième véhicule qui permettrait ainsi de développer l'offre actuelle.

7.6 Commission de l'urbanisme et de l'environnement

La Commission de l'urbanisme et de l'environnement a siégé à 10 reprises au cours de l'année 2000 sous la présidence de M. Michel Cattin.

La commission a traité environ 15 permis de construire requérant des dérogations aux dispositions du Règlement communal sur les constructions. Elle a notamment pris connaissance de plusieurs projets importants pour le développement de la ville, notamment les nouvelles implantations Villat Meubles (au Sud des voies), Migros (dans le secteur "Maltière") et TCS (nouveau bâtiment à la Grande Ecluse). Elle a préavisé les plans spéciaux suivants qui permettront, à court et à moyen terme, d'améliorer l'offre de terrains équipés à Delémont : "Maltière", "Louvière", "Blanche-Pierre II" et "Vies-Ste-Catherine – Blancherie" (projet lié à l'extension de l'entreprise Interprox).

La commission a également préavisé et suivi le déroulement de plusieurs dossiers concernant l'amélioration du patrimoine immobilier, à savoir, notamment : la rénovation du Château et de l'appartement situé au 1^{er} étage de l'avenue de la Gare 15, le rapport concernant l'affectation de l'Ancien Arsenal et les résultats du concours d'idées relatif à la chapelle du Vorbourg.

D'autres dossiers importants ont également été étudiés, en particulier, le projet de réaménagement de la Place de la Gare, le projet "Publicar urbain 2000", les budgets de fonctionnement et d'investissement du Département de l'urbanisme et de l'environnement, le nouveau processus des permis de construire (amélioration de la coordination et du suivi des procédures) et les remaniements parcellaires "Delémont Ouest" et "Delémont Sud".

7.7 Commission spéciale "Place de la Gare"

L'année 2000 a été marquée par la mise au point de l'avant-projet du projet "Place de la Gare 2003", lequel prévoit une réorganisation des circulations et du stationnement ainsi qu'un réaménagement des espaces publics. La commission, composée de toutes les parties concernées (habitants, commerçants, restaurateurs, représentants de Car postal et des CFF) a mis en consultation l'avant-projet afin de requérir les avis, remarques et suggestions des milieux concernés. Les résultats de la consultation ont démontré que le projet obtenait un large soutien de la part des partis politiques et des groupes d'intérêts consultés (commerçants et habitants en particulier). Les questions relatives aux transports publics (stationnement et circulations) ont été longuement discutées au sein d'un groupe de travail ad hoc : une solution de compromis a permis d'aplanir les oppositions formulées dans le cadre de la consultation.

La commission, présidée par le Conseiller communal responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement, a siégé à 7 reprises au cours de l'année 2000 et a par ailleurs traité les questions suivantes : prise de connaissance des résultats de la consultation et mise au point du projet définitif, suivi des études relatives au réaménagement de la Gare CFF et à l'amélioration de ses structures d'accueil en particulier, préavis du crédit d'étude présenté au Conseil de Ville.

7.8 Commission de la Vieille Ville

La Commission de la Vieille Ville, présidée par le Conseiller communal responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement et composée des différents milieux de la Vieille Ville a siégé à 7 reprises en 2000. Elle a abordé différents problèmes inhérents à la Vieille Ville, notamment la révision de l'arrêté communal pour le subventionnement de façades en Vieille Ville, l'étude du déplacement du kiosque Binet (valorisation de l'allée existante) et l'éventualité d'une couverture de la Place Roland-Béguelin.

Elle a été informée des dossiers de la rénovation du Château et du réaménagement de la Vieille Ville. Elle s'est également arrêtée sur les problèmes de bruit en Vieille Ville et sur les permis de construire liés au patrimoine architectural. Elle a enfin passé en revue le catalogue des mesures à prendre pour améliorer l'attractivité commerciale et la qualité de vie en Vieille Ville.

7.9 Commission spéciale "Nature et paysage"

La Commission spéciale "Nature et Paysage", présidée par le Conseiller communal responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement et composée des différents milieux directement concernés, a siégé à 5 reprises en 2000. Différents dossiers ont été traités dont, notamment, les modalités liées à l'abattage et à la taille des arbres, l'amélioration de la pinède du Bambois et de la zone verte de la Ballastière, la mise en place de mesures de compensation écologique dans le cadre des remaniements parcellaires et l'examen de divers permis touchant des objets naturels protégés.

7.10 Délégation à la circulation

La Délégation communale à la circulation s'est réunie à 8 reprises au cours de l'année 2000 sous la présidence du Maire, responsable de la Police locale. Composée de 3 représentants du Conseil communal (le Maire et les conseillers communaux responsables du Département des travaux publics et du Département de l'urbanisme et de l'environnement) et de 4 fonctionnaires communaux (le commissaire, l'architecte, l'ingénieur et l'urbaniste communaux), cette délégation a permis d'assurer une coordination toujours plus efficace entre les différents départements et services concernés.

Plusieurs dossiers importants ont été traités en 2000, notamment : les projets de réaménagement de la Vieille Ville - "Danse sur la Doux" - et de la Place de la Gare, la révision du plan directeur de la modération de la circulation (en particulier, l'amélioration de la sécurité à proximité du Collège), la révision du système de gestion des parkings publics, ainsi que le catalogue des mesures destinées à améliorer l'attractivité et la qualité de vie en Vieille Ville. La délégation a par ailleurs suivi et examiné tous les nouveaux projets de planification, de circulation, de signalisation, de marquage et de stationnement.

TABLE DES MATIERES

		<u>Page</u>
1.	<u>DEPARTEMENT DE LA MAIRIE</u>	
	Préambule	2
1.1	Corps électoral	3
1.2	Conseil de Ville	4
1.3	Conseil communal	4
1.4	Administration générale et Secrétariat communal	5
1.5	Informatique	5
1.6	Personnel	5
1.7	Fonds promotion économique	
1.7	Archives	7
1.8	Commission de conciliation en matière de bail	8
1.9	Contrôle des habitants	8
1.10	Jumelages	11
1.11	Commission de la mairie	11
1.12	Service de police	12
1.13	Corps des sapeurs-pompiers (CSP)	14
1.14	Protection civile	17
2.	<u>DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT</u>	
2.1	Introduction	19
2.2	Logement	19
2.3	Aide sociale	19
2.4	Mesures tutélaires	20
2.5	Allocations de fin d'année	21
2.6	Bourses et prêts	21
2.7	Commissions	21
2.8	Office de l'emploi	21
2.9	Agence AVS	21
2.10	Maison de l'enfance	22
3.	<u>DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</u>	
3.1	Généralités	24
3.2	Sports	24
3.3	Culture	25
3.4	Jeunesse	25
3.5	Bibliothèques et Ludothèque	26
3.6	Galerie Paul-Bovée	28

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE, DES EAUX ET DES ECOLES

4.1	Commission des services industriels	29
4.2	Service des eaux	29
4.3	Service de l'électricité	30
4.4	Service du gaz	31
4.5	Délégation à l'énergie	32
4.6	Ecoles primaire et enfantine	36

5. DEPARTEMENT DES FINANCES

5.1	Les indicateurs financiers	38
5.2	Déclarations d'impôts 2000	40
5.3	Commissions	41

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

6.1	Considérations générales	42
6.2	Service des travaux publics	42
6.3	Commissions permanentes	44
6.4	Commission spéciale « Vieille Ville – Danse sur le Doux »	44

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

7.1	Considérations générales	45
7.2	Permis délivrés	46
7.3	Maisons individuelles et jumelées réalisées	47
7.4	Montants investis et logements construits	48
7.5	Transports urbains delémontains (TUD)	48
7.6	Commission de l'urbanisme et de l'environnement	50
7.7	Commission spéciale « Place de la Gare »	50
7.8	Commission de la Vieille Ville	50
7.9	Commission spéciale nature et paysage	51
7.10	Délégation à la circulation	51